





LA PROPHÉCIE

DU

ROY CHARLES VIII

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES.

DÉCLARATION.

« Chaque ouvrage appartient à son auteur éditeur. La
« Compagnie entend dégager sa responsabilité collective
« des publications de ses membres. »

(*Extrait de l'art.* 4 *des Statuts.*)

JUSTIFICATION DU TIRAGE,

250 exemplaires.
150 exemplaires seulement mis en vente.

N° 97

LA PROPHÉCIE

DU

ROY CHARLES VIII

PAR

MAITRE GUILLOCHE

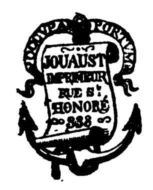
Bourdelois

Publiée pour la première fois d'après le Ms. unique de la Bibliothèque impériale

PAR

LE MARQUIS DE LA GRANGE

Membre de l'Institut, et de l'Académie de Bordeaux



PARIS

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

M.D.CCC.LXIX

A MESSIEURS LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX.

Paris, ce 30 avril 1869.

Mes chers et très-honorés collègues,

Quelque modeste que soit la place réservée à Maître Guilloche sur le Parnasse bordelais, je crois devoir publier la Prophécie de Charles VIII, *et l'offrir à chacun de vous, comme un hommage de mon dévouement à votre illustre Compagnie; je désire aussi vous témoigner que si, dans d'autres temps, j'ai été assez heureux pour défendre nos intérêts girondins, j'essaye encore, autant que cela m'est possible, de*

m'associer à vos excellents travaux, en faisant revivre le poëme d'un enfant de Bordeaux, complétement oublié aujourd'hui, quoiqu'il ait jeté de vives lumières sur son époque.

Je suis, avec autant de respect
que d'affection,

Votre très-humble collègue,

E. DE LA GRANGE.

INTRODUCTION.

Le défaut ordinaire aux poëtes n'est pas de cacher leur vie, du moins de notre temps; peut-être même pourrait-on leur reprocher de trop parler d'eux. Il paraît qu'anciennement ce n'était pas leur habitude. Si nous nous reportons au XIIe et au XIIIe siècle, époque de nos épopées nationales, alors que la poésie française, si haut placée dans le monde, servait de modèle à toutes les nations, combien de nos Chansons de Geste, et des meilleures, dont les auteurs restent inconnus?

Plus tard encore ne rencontrons-nous pas, je n'ose dire, la même modestie, mais la même indifférence vis-à-vis de la postérité? En lisant le livre du père Goujet, on s'étonne de voir combien sont incomplets les renseignements donnés sur la vie des poëtes des XVe et XVIe siècles. Il y manque souvent le nom de leur pays natal, la date précise de leur naissance, ou celle

de leur mort; leurs œuvres quelquefois n'existent que par fragments.

Destinée bizarre que celle de *Maistre Guilloche!* Malgré nos recherches persévérantes à la Bibliothèque Impériale et dans sa Réserve, à la Bibliothèque de l'Arsenal, si complète en ce qui concerne la poésie, bien que nous ayons parcouru tous les catalogues onomastiques, fouillé les nombreux cartons de Colletet, remplis de matériaux pour l'histoire de nos poëtes, tous les recueils et les correspondances de la fin du XVe siècle, nous n'avons rien trouvé qui se rapporte à Guilloche.

L'unique document contemporain où son nom figure est le manuscrit du poëme que nous publions. Guilloche seul a parlé de lui-même, bien rarement il est vrai, d'où il ressort ce fait: le peu que nous savons sur sa destinée, c'est lui qui nous l'apprend.

Et d'abord il était *de Bourdeaulx* et *Guiennoys* (1).

L'origine bordelaise de Guilloche devait nous préoccuper d'une manière toute particulière; il s'agissait de retrouver sa famille, peut-être même sa demeure, le milieu dans lequel il vivait, sa place au foyer domestique, enfin quelques vestiges d'un passé qui nous échappe.

Nous avions donc à résoudre cette première

(1) Texte, p. 3, v. 1 et 2.

question : A-t-il existé à Bordeaux, au XVe et au XVIe siècle, une famille du nom de Guilloche ?

Le supplément de Darnal à la *Chronique bourdeloise* par De Lurbe donne la liste des jurats successivement élus depuis l'expulsion des Anglais.

Le nom de Guilloche y figure cinq fois parmi les jurats de Bordeaux en exercice (1).

« 1° Du 22 août 1515 jusqu'au 22 août 1516,
« *Pierre Guilloche.*

« 2° Le 25 juillet 1523, *Pierre Guilgoche* (sic).

« 3° En juillet 1527, *Pierre Gaulloche* (sic).

« 4° Le jour Sainct-Jammes 1531, *Pierre de*
« *Guilloche, sieur de la Bière* (sic).

« 5° L'an 1536 furent esleus Pierre Ey-
« quem (2), sieur de Montagne, sous-maire, et
« *Pierre de Guilloche, sieur de Laloubiers* (sic),
« *prévost.* »

Malgré toutes les mutilations du nom de Guilloche, que Darnal a probablement trouvées dans les registres de la ville, attendu qu'ils fourmillent de fautes semblables, il paraît évident que « *Guilgoche* » et « *Gaulloche* » ne sont là que pour

(1) *La Chronique de la noble ville et cité de Bourdeaux, par De Lurbe. Supplément de* Jean Darnal, *Escuyer, Advocat audit Parlement*, jadis *Clerc ordinaire de ladite Ville de Bourdeaux. A Bourdeaux*, Jac. Mongiron Millanges, in-4°, M.DC.LXVI, p. 56, 58, 60, 61.

(2) *Pierre Eyquem, sieur de Montagne*, était le père de Michel de Montaigne, né en 1533.

« *Guilloche* », d'autant plus qu'ils se trouvent toujours précédés du prénom de « *Pierre* ».

Des erreurs du même genre se reconnaissent également à l'occasion de « *Pierre de Guilloche*, « *sieur de la Bière* ou *de Laloubiers* », qui n'est autre que « *Pierre de Guilloche, sieur de la Loubière* »; mais rien n'empêche que le nom de Pierre de Guilloche avec ou sans le *de*, avec ou sans adjonction, ne soit le même personnage; seulement l'addition de la particule en 1531, et la qualification de « *sieur de la Loubière* », jointe à son nom, semblent indiquer qu'il aurait été anobli par François Ier, après 1527, et avant 1531.

La chronique bordelaise épuisée, nous ne pouvions avoir recours qu'aux hommes érudits, qui conservent les dépôts des archives départementales ou municipales.

Notre appel a été entendu, tous ont fait preuve de zèle et d'obligeance.

M. Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux, en explorant les minutes du tabellionage, nous a transmis des faits nouveaux qui complètent les indications du supplément de la Chronique bordelaise : Pierre de Guilloche, écuyer, seigneur de la Loubière, l'ancien jurat de 1515 à 1531, le prévôt de 1536, avait épousé Jehanne Bec, qui fit son testament, le 2 janvier 1551, par-devant Guillemain, notaire à Bordeaux. De cette union naquirent trois fils; les deux

aînés furent nommés Jehan, et le plus jeune, Pierre. L'un des aînés, Jehan de Guilloche, nommé conseiller au Parlement, le 8 avril 1543, avait embrassé la Réforme; il fut l'une des victimes de la Saint-Barthélemy bordelaise. Sur le rôle du Parlement de Bordeaux, dressé par Richard Pichon, clerc secrétaire de la ville, on lit ces mots saisissants, accolés de sa propre main au nom du conseiller Guilloche : « *Mort omicidé* « *au massacre, le* 3 *octobre* 1572 ».

Une précieuse et toute récente communication de M. Gaullieur constate et nous révèle l'existence d'un Guilloche plus ancien; il s'agit de maître Raymond Guilloche, avocat, lieutenant de la cour du grand sénéchal de Guienne. On le trouve cité dans un arrêt du 24 novembre 1467 (1) En 1468, il était conseiller au Parlement de Bordeaux, dont la translation à Poitiers le rendit, en 1469, à sa première profession d'avocat; il figure en cette qualité aux grands jours tenus à Bordeaux par ordre de Charles, duc de Guienne (2). Après la mort de Charles, Louis XI, par lettres patentes du 1er juin 1472, rappela à Bordeaux le Parlement, où Raymond Guilloche fut réintégré; le 23 décembre de la

(1) *Archives départementales*, GIRONDE, Sér. B. Parlement. *Arr.*, Registre n° 1 *bis*.

(2) *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1867, p. 65. — *Les Grands Jours*, mémoire de M. Brives-Cazes.

même année il y assistait à une audience solennelle (1).

Les lettres de confirmation de priviléges accordées par Charles VIII au Parlement de Bordeaux en 1483 établissent que Raymond Guilloche avait cessé d'en faire partie. Un acte notarié constate qu'il n'existait plus le 19 novembre 1501, puisqu'à cette époque Jehanne de Bordeaux, sa veuve, achetait de maître Guillaume Lallouette, sergent de la sénéchaussée de Guienne, une vigne en graves de Bordeaux, au « *Plantier de la* « *Roze,* » pour sa fille Marie Guilloche, « *damoi-* « *selle, épouse de noble et sage maître Jehan Gui-* « *naudeau, conseiller au Parlement.* »

Ainsi, voilà donc peut-être deux familles, ou deux branches d'une famille de Guilloche, figurant parmi les jurats ou dans le Parlement; la difficulté est d'y rattacher maître Guilloche, attendu que nous ignorons encore l'année de sa naissance, son nom de baptême, et la date de sa mort, les indications qu'il nous donne se bornant à deux époques importantes de sa vie.

La première en mai 1484 : il va à Reims assister au sacre du roi; la seconde en 1494 : il compose *la Prophécie de Charles VIII.*

Il est indispensable que celui des Guilloche que nous reconnaîtrons pour notre poëte ait été

(1) *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1867, p. 108. — *Archives départementales*, GIRONDE, Sér. B. Parlement. *Reg.* n° 3.

dans la possibilité de remplir ces deux conditions.

Le voyage de Bordeaux à Reims était alors un trajet long et difficile, il exigeait la vigueur et l'énergie de la jeunesse, ou une certaine indépendance de situation et de fortune. On ne peut guère supposer que Guilloche l'ait entrepris avant l'âge de vingt-cinq ans, ce qui le ferait naître au commencement de la seconde moitié du XV[e] siècle; mais il peut l'avoir exécuté beaucoup plus tard, ce qui reculerait d'autant plus la date de sa naissance.

Pierre de Guilloche, écuyer, sieur de la Loubière, et Raymond Guilloche, conseiller au Parlement de Bordeaux, ont été tous les deux contemporains de notre poëte.

Nous examinerons, dans la double hypothèse que nous avons soumise à nos lecteurs, lequel des deux pourrait être considéré comme l'auteur de *la Prophécie de Charles VIII.*

Pierre nous apparaît pour la première fois par son élection de jurat en 1515; en admettant qu'il ait eu trente ans à cette époque, il ne serait né qu'en 1485, c'est-à-dire un an après le sacre de Charles VIII à Reims, où maître Guilloche assista en 1484.

Raymond Guilloche, avocat et lieutenant de la sénéchaussée de Guienne en 1467, conseiller au Parlement en 1468, devait avoir au moins trente ans, il aurait eu quarante-six ans en 1484, et se

serait trouvé d'autant plus libre d'aller au sacre du roi, que dès 1483 il avait cessé de faire partie du Parlement. Il n'est mort que vers la fin du siècle, et il pouvait également faire le voyage d'Italie et de Sicile, et même composer *la Prophécie de Charles VIII* en 1494, pour peu qu'il eût été poëte, ce que nous ignorons; mais, si l'on considère l'oubli dans lequel nous avons trouvé le nom de Guilloche, et les découvertes de M. Gaullieur, qui lui restitue aujourd'hui une place honorable parmi les familles distinguées de Bordeaux, nous sommes autorisés à attendre de l'avenir de nouvelles révélations; l'étude assidue des sources authentiques dissipera sans doute les ténèbres qui nous cachent encore maître Guilloche, en jetant de vives lumières sur son passé, et en substituant à nos conjectures la réalité de faits constatés.

Le titre de « *Maistre* » que se donne Guilloche mérite un examen particulier : il peut être sujet à une double interprétation. Bordeaux ayant un Parlement, la qualification de « *maistre* » appartenait à tous les bacheliers en droit, c'est-à-dire aux magistrats et aux avocats. Les membres de la famille des Guilloche jusqu'ici reconnus prenaient ce titre parce qu'ils faisaient partie de la robe; on est porté naturellement à ranger dans cette catégorie tous les Guilloche dont le nom, comme celui de notre poëte, est précédé du mot « *maistre* », sans autre désignation. On pourrait

s'y tromper, car, s'il y avait un Parlement à Bordeaux, il y existait aussi une université, où le titre de « *maistre* » s'interprétait dans le sens de « *maistre ès arts* », grade universitaire conféré à tous ceux qui avaient reçu les degrés donnant pouvoir d'enseigner les humanités et la philosophie. Je ne prétends pas tirer une conclusion absolue de cette observation, mais je la produis seulement pour qu'on ne dirige pas les recherches à un point de vue exclusif, et comme si on ne pouvait trouver notre Guilloche que parmi les hommes de droit.

Nous ignorons quel pouvait être le but du poëte bordelais en se rendant à Reims au sacre de Charles VIII ; il paraît qu'il ne songeait qu'à se divertir, ainsi qu'il le dit dans ces vers :

Mil quatre cens quatre vingts quatre (1),
Vingtehuitiesme jour de may,
A Reins m'en allay pour m'esbatre,
Esveillé com ung papegay.

Nous avons cherché le nom de Guilloche dans la relation du sacre : elle ne contient guère que le récit du cérémonial et les mystères allégoriques joués sur les théâtres improvisés ; on n'y retrouve pas même les vers que Guillaume Coquillart avait faits pour la pucelle qui présenta au roi les clefs de la cité de Reims.

Charles VIII revint de Reims à Paris faire

(1) Texte, p. 10.

son entrée solennelle. Guilloche ne devait pas manquer d'y assister.

Le récit anonyme de la fête par un poëte du temps contient plus de cinq cents vers. Il commence ainsi :

Le huictiesme jour de juillet (1)
Mil quatre cents quatre vingts quatre,
De Paris me partis seullet,
Au matin, pour aller esbatre,
La porte passay sans desbatre.

Si les vers du poëte anonyme et ceux de Guilloche qui les précèdent ne sont pas de la même main, ils appartiennent du moins à la même école.

Le cours des événements qui en 1486 appelaient le roi en Guienne devait offrir à Guilloche une nouvelle occasion de se produire, on peut croire qu'il ne la laissa point échapper; toutefois nous n'avons trouvé aucun document qui révélât sa présence. Si nous retraçons ici rapidement une esquisse du voyage de Charles VIII à Blaye et à Bordeaux, c'est que les faits qui s'y rattachent ne sont pas sans intérêt pour notre histoire locale.

Lescun, comte de Comminges, gouverneur de Guienne, s'était retiré en Bretagne; il y gouvernait le duc François II, et tenait dans ses mains,

(1) *Cérémonial* de Théod. Godefroy. Paris, 1649, in-fol., p. 208 à 222.

les fils d'un vaste complot qui réunissait les Anglais, Maximilien et le duc de Lorraine, aux princes et seigneurs français mécontents. Ils voulaient tous renverser à leur profit le pouvoir d'Anne de Beaujeu, et s'emparer de la personne du roi.

Ce projet, déjoué une fois, se renouvelait avec plus d'ensemble; on se proposait de soulever le midi de la France, depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Odet d'Aydie, sénéchal de Carcassonne, frère de Lescun et son lieutenant en Guienne, s'entendait avec d'Albret en Béarn, avec le comte d'Angoulême à Cognac, et avec Dunois, qui se fortifiait à Parthenay. Déjà il menaçait Saintes. Anne de Beaujeu, comprenant l'imminence du danger, conduit le roi à Poitiers, le faisant précéder de quatre cents lances et des archers de sa garde. Saint-André les commandait, il arrive à temps pour sauver Saintes; il contraint d'Aydie à se renfermer dans Blaye, qu'il assiége avec les renforts que le roi lui envoie. Cependant Charles VIII, logé à Bourg, y reçoit les soumissions du comte d'Angoulême et du seigneur de Pons. Les Bordelais viennent visiter le roi, ils apportent des vivres à ses troupes et témoignent de la fidélité de sa bonne ville de Bordeaux. Les gens d'Odet d'Aydie, ébranlés par la présence de Charles VIII, et trop faibles pour résister à l'assaut déjà préparé, déclarent qu'ils ne veulent point tenir contre le roi.

D'Aydie, atterré par cette résolution, n'a d'au-

tre ressource que d'implorer son pardon ; il l'obtient en remettant entre les mains du roi toutes les places fortes et les villes que Lescun possédait en Guienne.

Charles VIII, déjà si près de Bordeaux et appelé par les vœux des habitants, se décide à s'y rendre, d'autant plus qu'il avait à régler de grandes affaires : il lui fallait pourvoir à toutes les dignités et aux charges dont il dépouillait Lescun, et remplacer par des serviteurs dévoués tous ses adhérents, dans les emplois, commandements et capitaineries qu'ils occupaient.

Charles fait son entrée à Bordeaux le 7 mars 1486, et, d'après un historien (1), « *il y fut bien* « *grandement receu par les habitans de la ville,* « *qui lui firent de beaux présens ainsi qu'aux sei-* « *gneurs qui estoient avec luy.* » Il y passe huit jours, et, après avoir tout remis en ordre et affermi son autorité, il en part le 15 mars, et vient coucher à Blaye, qu'il quitte le lendemain pour aller chasser Dunois de Parthenay, et de là se diriger vers les marches de Bretagne.

Le séjour de Charles VIII laisse à Bordeaux une impression durable ; elle se manifeste en 1495 par la dédicace au vainqueur de Fornoue de la porte Cailhau, surmontée de la statue du

(1) Guillaume de Jaligny, secrétaire de Pierre II, duc de Bourbon, *Histoire de Charles VIII*, par Godefroy, p. 22.

roi. M. Léo Drouyn, membre de notre Académie, a caractérisé le style de ce monument (1) avec la précision savante qui lui est habituelle. Ce qu'il nous apprend sur la statue a d'autant plus de prix aujourd'hui, que pendant la révolution elle est tombée sous le marteau des démolisseurs. M. de la Colonie, dans son histoire de Bordeaux (2), a conservé des vers naïfs faits à l'éloge du roi, probablement à l'occasion de la dédicace de la porte Cailhau; nous y renvoyons les lecteurs, en faisant observer que la bataille de Fornoue ne fut pas gagnée par Charles VIII en 1494, mais *le lundi 6 juillet* 1495, selon les historiens du temps.

Nous perdons Guilloche en 1484, après le sacre du roi, pour ne le retrouver qu'en 1494, époque de la composition de *la Prophécie de Charles VIII*. Naturellement le voyage a dû précéder le poëme, puisqu'il en contient les éléments; il est même possible qu'il ait été fait en vue du poëme, s'il ne l'a pas inspiré. Cette question du reste, que Guilloche ait fait le voyage parce qu'il voulait faire un poëme, ou qu'il ait fait le poëme, parce qu'il avait fait le voyage, nous paraît sans importance.

Une question plus grave serait de prétendre

(1) *La Guienne militaire*, t. II, p. 454.

(2) *Histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux*. Bruxelles, 1760, 3 vol. in-18, t. I, p. 461-2.

que Guilloche n'est point allé en Italie, et que son voyage peut être considéré comme une de ces fictions dont se servent les poëtes pour donner un motif et de la couleur à leurs tableaux.

On se tromperait singulièrement en accueillant une semblable hypothèse : le voyage se prouve par le poëme lui-même, et d'ailleurs Guilloche l'annonce, à son début, d'une manière trop solennelle pour qu'on puisse en douter. Voici comment il s'exprime :

Et pour ce que dans la Cécille (1)
J'ay esté et dans l'Ytalie,
Ay veu leur mode, leur estille,
Comme verrez ceste partie;
Si vous compteray de leur vie
Par ce tracté, et à briefz mos.

Guilloche a-t-il été fidèle à son programme? Il est facile de s'en convaincre et de constater l'usage qu'il fait, dans son poëme, des renseignements recueillis et des faits observés en Italie. Cependant, ce n'est pas un voyage de pure curiosité, et seulement remarquable par les élans de sa verve méridionale; son œuvre a un autre sens, une portée bien différente; ce qu'il se propose, c'est de populariser les projets de Charles VIII, en se faisant l'apôtre de cette nouvelle croisade tout à la fois religieuse et politique.

(1) Texte, p. 1, 2.

Ce qu'il a fait n'est pas seulement un poëme, c'est un instrument de propagande, je n'ose pas dire un pamphlet rimé.

Pour peu qu'on ait suivi dans l'histoire toutes les oscillations de la politique astucieuse et machiavélique des états italiens, on ne peut s'empêcher de remarquer que Guilloche est parfaitement au courant des rapports qu'ils avaient alors avec la France.

Il passe en revue successivement nos alliés et nos adversaires. Les alliés ne sont pas nombreux : d'abord les Milanais et les Génois, dominés par Ludovic Sforce ; Guilloche n'en parle pas : qu'aurait-il pu en dire ? Cet homme à double face, qui traitait à la fois, et dans des buts différents, avec toutes les puissances, et qui nous trahissait toujours, se trouvait alors forcé d'agir pour les Français. Guilloche cite également les Vénitiens parmi nos alliés ; il énumère leurs galères comme un renfort probable pour notre flotte. Pouvait-il en juger différemment, sachant que la république ne cessait de protester de son dévouement au roi ? Mais ses galères ne devaient pas sortir de l'Adriatique. Une fois la guerre commencée, les Vénitiens se déclarèrent neutres, et, plus tard, on les voit fournir leur contingent à l'armée de la grande Ligue italienne, que Charles VIII vainquit à Fornoue. Ils avaient fait pis encore : au mois de juin 1495, le Conseil des Dix acceptait d'un banni, nommé Basileo

Schola (1), l'offre d'empoisonner Charles VIII, et, s'il réussissait, sa grâce avec une récompense considérable lui était assurée.

Parmi les ennemis de la France, Alphonse II, roi de Naples, occupe le premier rang. Usurpateur des droits de Charles VIII, c'est contre lui que la guerre est déclarée. Son ambassadeur avait été congédié à son arrivée à Lyon, sans que le roi voulût le recevoir : il fallait donc signaler les Florentins à l'animadversion publique.

Guilloche, dans un dialogue (2) où les Napolitains lui servent d'interlocuteurs, les montre exaspérés contre les Aragonais par le caractère dur et cruel de Ferdinand et par leur aversion contre Alphonse. Il constate le réveil du parti angevin et les manifestations tendant à reconnaître Charles VIII comme l'héritier légitime de la couronne des Deux-Siciles, léguée à Louis XI par Charles d'Anjou, comte du Maine.

Nous devons reconnaître que, sous ce rapport, les événements justifièrent d'abord les prévisions de maître Guilloche ; cependant il ne se borne pas à réconforter les Napolitains (3) par l'espoir de leur prochaine délivrance ; il

(1) M. de Cherrier. *Histoire de Charles VIII*, 2e vol., p. 217. — Cf. *Pièces justificatives*, n° 3, p. 492.

(2) Texte, p. 39-40.

(3) *Id.*, p. 37, 38, 39, 40.

rappelle encore les Vêpres Siciliennes (1) pour exciter les Français à venger cet odieux massacre; mais il commet un anachronisme, et le rajeunit de plus de deux siècles, voulant sans doute réveiller nos ressentiments par cette licence poétique.

Guilloche semble avoir réservé toute son indignation contre les Florentins. On est surpris de cette violence en songeant aux bons rapports de Louis XI avec les Médicis, et quand on sait que la France comptait encore à Florence de nombreux partisans.

Mais Pierre de Médicis avait succédé à son père; et, tout en négociant avec Charles VIII, il avait resserré son alliance avec Alphonse. Il était abhorré à Florence, la ville la plus polie, mais en même temps la plus corrompue de l'Italie; une grande effervescence y régnait alors. Un moine dominicain, Jérôme Savonarole, tribun de la liberté perdue et apôtre de la réforme des mœurs, annonçait l'arrivée des Français comme le fléau dont le Seigneur voulait châtier les Florentins, en détruisant « *la cité du péché* » : c'est ainsi qu'il appelait Florence. Guilloche, qui lui emprunte cette expression (2), avait probablement entendu les prédications de Savonarole; aussi n'épargne-t-il pas les invectives aux Flo-

(1) Texte, p. 35, 36, 37.
(2) *Id.*, p. 5-6.

rentins (1) : il les considère comme des traîtres parjures à leurs alliances, des usuriers qui avaient soutiré l'or et l'argent de la France. Il est vrai que la liquidation de la grande banque des Médicis, sorte de banqueroute déguisée sous une forme légale, faisait subir des pertes considérables à notre commerce, surtout aux Lyonnais. Aussi l'expulsion des banquiers florentins fut-elle ordonnée par le roi comme une satisfaction à la ville de Lyon, et peut-être aussi comme le châtiment du refus d'une très-forte somme exigée d'eux pour faire la guerre à leur pays.

Guilloche, en se faisant l'écho des récriminations des parties lésées, se rendait donc populaire ; il ne dédaignait pas ce genre de succès ; nous pourrions en citer d'autres exemples. Ce n'est pas seulement par ce qu'il nous apprend de la situation de l'Italie, mais c'est quelquefois par ce qu'il en dissimule, que Guilloche se montre parfaitement initié à la politique de Charles VIII.

L'expédition d'Italie avait un double but : la revendication du royaume de Naples et la croisade qui devait chasser les Turcs de Constantinople, conquérir Jérusalem et délivrer la Terre-Sainte. La réalisation de cette vaste entreprise nécessitait l'intervention et le concours du chef de la catholicité ; il fallait donc ménager le pape.

(1) Texte, p. 5, 6, 30, 31, 32, 33, 34, 49, 50.

Aussi Guilloche se garde-t-il bien de nommer Innocent VIII, qui avait donné l'investiture à Ferdinand, et Alexandre VI, qui, après avoir envoyé à Naples le cardinal Jean Borgia, son neveu, avec le titre de légat, au couronnement d'Alphonse II, écrivait à Bajazet pour solliciter son appui « *contre le roi de France, leur ennemi commun* ». Guilloche s'est donc restreint à ne s'exprimer que d'une manière obscure sur la papauté, ainsi que sur la division et la corruption de l'Eglise (1). S'il loue Sixte IV (2), c'est pour avoir l'occasion de parler de son neveu, le cardinal de la Rovère (*ad vincula*), qui essayait le rôle de réformateur, et qui, par cela même et à cause de son dévouement à la France, se trouvait en butte à la haine d'Alexandre VI et d'Alphonse. Menacé dans sa personne et dans ses biens, et obligé de s'exiler, il alla trouver Charles VIII à Lyon. Le roi lui fit une réception magnifique et l'emmena avec lui en Italie.

L'arrivée du cardinal de la Rovère à Lyon, indiquée par Guilloche, et qui eut lieu le 1er juin 1494, est un fait important : il précise la date du poëme. En effet, la plupart des événements antérieurs au 1er juin y sont relatés, tandis que les faits postérieurs ne s'y trouvent pas mentionnés ; on doit en tirer la conséquence que là où s'ar-

(1) Texte. *Aucuns*, *ceux qui*, p. 42 et 43 ; *ce pape*, pour Alexandre VI, p. 44 ; *l'autre*, pour Alphonse, *id.*

(2) *Id.*, p. 41-45.

rête le poëme, c'est-à-dire au commencement de juin, Guilloche avait terminé son œuvre. Le premier feuillet du manuscrit étant orné des armes de France et de Bretagne, on est autorisé à croire qu'il a été présenté par son auteur à la reine, Anne de Bretagne, à une époque très-rapprochée de celle que nous indiquons.

Maintenant, il se pose une question à laquelle il est difficile de répondre. Nous avons épuisé toutes les indications que nous trouvions dans le poëme sur Guilloche, toutes les conjectures qu'il devait faire naître; nous pouvons encore apprécier l'œuvre de notre poëte à d'autres points de vue, mais sa personnalité disparaît. Qu'est-il devenu après la dédicace et depuis l'hommage de son poëme? Est-il mort immédiatement? a-t-il vécu encore? Une nuit épaisse l'enveloppe. Les documents contemporains restent muets à son égard, et cependant il correspondait assez au mouvement et aux idées, je dirai même aux passions de son temps, pour mériter une mention quelconque, un souvenir, un blâme ou un éloge.

Le manuscrit seul nous reste : bornons-nous, pour le moment, à en retracer l'histoire, nous en donnerons la description plus tard. M. Léopold Delisle, mon savant confrère de l'Académie des Inscriptions, a bien voulu me communiquer de précieux renseignements auxquels je fais participer mes lecteurs :

Le manuscrit se trouve, sur l'état des livres

que François I[er] fit porter du château de Blois à Fontainebleau, avec cette mention : « *La Pro-* « *phécie du Roy Charles en ryme, couvert de came-* « *lot rouge.* » Guillaume Petit, dans l'inventaire de la librairie de Blois, rédigé en 1518, lui a consacré cet article :

« *Item. La Prophécie du Roy Charles VIII*[e] *de* « *ce nom, en ryme et en papier, couvert de camelot* « *tanné.* »

Il a été reporté depuis sur tous les inventaires de la bibliothèque du Roi :

Sous Louis XIII, avec le n° MCCCLXXI;

Sous Louis XIV, en 1645, avec le n° 1038;

Sur l'inventaire de 1682, avec le n° 7688.

L'existence de ce livre dans la collection du roi dès l'année 1518, et les ornements du frontispice, ont paru à M. Léopold Delisle, si compétent en cette matière, des raisons suffisantes pour le citer, dans sa magnifique histoire du Cabinet des manuscrits (1), comme un des volumes qui ont appartenu à Charles VIII.

A ces renseignements curieux sur la provenance et la conservation du manuscrit unique de Guilloche on doit ajouter une mention de Montfaucon (2) et une notice purement tech-

(1) HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS. *Le Cabinet des Manuscrits.* Paris, 1868, in-folio, Imprimerie impériale, t. I, p. 95, n° 1713.

(2) Montfaucon, *Biblioth., Bibliothec. Mss. nova*, t. II, p. 793. Paris, in-folio, n° 1739.

nique de Sainte-Palaye (1) : voilà tout ce que nous pouvons citer. Quant à la valeur et à la portée du poëme, il n'en est pas question.

Tandis que le manuscrit de Guilloche, conservé avec soin, occupe une place honorable sur les rayons de la bibliothèque du roi, le poëme reste complétement ignoré; ce n'est plus qu'une lettre morte, un livre fermé; il semble, par je ne sais quelle fatalité, condamné à un oubli perpétuel; les années s'écoulent, les siècles se succèdent, dans le même abandon. Mais tout à coup les rigueurs du sort s'adoucissent; un curieux s'avise de lire *La Prophécie de Charles VIII :* c'était en 1741, deux cent quarante-sept ans après qu'elle avait été présentée à Anne de Bretagne.

Ce curieux s'appelait Lauréault de Foncemagne, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française, célèbre par sa polémique avec Voltaire et par de savants mémoires sur l'histoire de France. Il étudiait alors le règne de Charles VIII; il voulut laisser un souvenir durable de l'impression qu'il avait reçue de la lecture du poëme de Guilloche. Un feuillet collé sur le manuscrit, à côté du titre et écrit de sa main (2), résume et justifie encore aujour-

(1) *Mss. Bibliothèque impériale;* Moreau, 1663, *Recueil des Notices*, n° 326, p. 168.

(2) Voir la description du manuscrit, p. XLVII.

d'hui son approbation, en le recommandant à ceux qui l'examineront après lui.

C'était là une renaissance, un nouveau baptême littéraire, pour maître Guilloche. M. de Foncemagne lui sert de parrain et lui consacre une notice spéciale; il apprécie *la Prophécie de Charles VIII* avec cette sûreté et cette perspicacité de jugement qui le placent si haut parmi les érudits et les critiques du dix-huitième siècle. Nous pourrions en donner la preuve par quelques citations; mais, comme sa notice est fort courte, nous préférons la reproduire tout entière à la suite de cette introduction. Nous présenterons seulement ici quelques réflexions sur les Mémoires lus par M. de Foncemagne à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1741, 1742 et 1743 (1), et pour la plus grande partie relatifs à Guilloche.

Dans ses *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage en Italie*, M. de Foncemagne, parmi les motifs qui ont déterminé le roi, insiste sur ce qu'on avait eu soin de lui faire envisager la conquête du royaume de Naples comme un moyen qui faciliterait celle de Constantinople; il ajoute que nos historiens ont parlé de ce motif, mais qu'aucun d'eux n'est entré dans le détail des faits, qui supposent ou qui prouvent l'usage qu'on en fit, soit en France,

(1) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Mémoires*, t. XVII, p. 539. 579, 597.

soit en Italie, pour préparer le succès de l'expédition (1).

Le but de M. de Foncemagne est d'y suppléer. Il cite d'abord « *les prières publiques et les processions ordonnées par le roy pour attirer la bénédiction du ciel sur l'entreprise qu'il méditoit contre les infidèles.* »

On annonça qu'il s'agissait de l'accomplissement d'anciennes prophéties promettant à Charles VIII non-seulement l'empire de Constantinople, mais le royaume de Jérusalem.

André de la Vigne, secrétaire de la reine Anne de Bretagne, composa dans le même but, sous le titre de *Ressource de la Chrétienté*, la fiction du *Vergier d'honneur*. Voici, d'après M. de Foncemagne, l'analyse de ce poëme allégorique (2) : *Chrétienté* traverse le mont Cenis pour demander à Charles VIII de la délivrer du joug des barbares. Elle s'arrête dans un verger délicieux, où *Noblesse* l'aborde respectueusement et la conduit à *Majesté royale. Chrétienté* lui dit qu'*il y a cinq cents ans la sibylle lui prédit* : « *qu'elle seroit élevée au comble de la* « *gloire par un jeune monarque nommé Charles,* « *qui auroit été couronné la XIII*e *année de son* « *âge. David lui-même avoit annoncé ce jeune* « *héros et marqué prophétiquement l'année de sa* « *naissance dans ce verset :*

(1) ACAD. INSCR. ET B.-L., *Mém.*, t. XVII, p. 541.
(2) *Id.*, *ibid.*, 542-547

« *In stILLICIDIIs eIVs LætabItVr gerMInans* « *beneDICes Coronæ* (1), dont les lettres numé-« rales indiquaient 1470 (2). » Un des assistants, *Je ne sais qui*, combat le projet d'exterminer les Turcs; mais *Bon conseil*, par des raisons victorieuses, réfute celles de *Je ne sais qui*, de sorte que *Majesté royale*, affermie dans sa résolution, déclare qu'elle l'exécutera incessamment (3).

M. de Foncemagne cite encore deux autres ouvrages composés à la même époque et dans le même but. Le premier, en prose, a pour titre : *La Vision Divine révélée à Jehan Michel (médecin du roi), très-humble Prophète, de la prospérité du très-chrétien roi de France, Charles VIII, de la nouvelle réformation du Ciècle, et la récupération de Jérusalem à lui destinée.* C'est une compilation de passages de l'Ecriture, par lesquels Dieu exhorte Charles à prendre les armes pour arracher son héritage des mains de ses ennemis, qu'il lui promet d'exterminer (4)

Le second est *la Prophécie du Roy Charles huictiesme de ce nom, ensemble l'exercice d'icelle, par Maistre Guilloche de Bourdeaux.*

« Cette prophétie, dit M. de Foncemagne,

(1) LIB. PSALM., *Psalm.* LXIV, v. 11-12.

(2) L'auteur s'était trompé, car elles donnent 2470; c'est mille ans de trop. (*Note de M. de Foncemagne.*)

(3) ACAD. INSCR. ET B.-L., *Mém.*, t. XVII, p. 580-581.

(4) *Id*, *ibid.*, p 544.

« embrasse le règne entier de Charles VIII.
« Lorsqu'elle parut, en 1494 (car l'auteur en fixe
« la date), elle dut faire d'autant plus d'impres-
« sion sur le peuple, que, remontant jusqu'au
« couronnement de Charles, elle contenoit des
« faits que l'événement avoit déjà vérifiés (1). »

M. de Foncemagne, en annonçant qu'elle *parut* en 1494, n'a-t-il pas voulu dire que *la Prophécie de Charles VIII* avait été publiée à cette date? Mais, d'un autre côté, il affirme plus haut qu'elle est restée à l'état de manuscrit : ces deux assertions semblent difficiles à concilier; il entendait sans doute que le poëme de Guilloche fut lu ou distribué au peuple par fragments sur des copies à la main ou sur des feuilles volantes imprimées, comme on le fit pour la *Vision de Jehan Michel*, dont il ne reste plus aujourd'hui, excepté le manuscrit, qu'un seul exemplaire (2), imprimé en caractères gothiques. Ce mode n'offrait-il pas une publicité réelle? Maintenant que l'imprimerie a tout vulgarisé, et que le public, saturé d'écrits éphémères, se montre quelquefois très-indifférent, on ne comprend pas bien l'effet que pouvaient produire les communications orales lorsqu'elles étaient données de groupe en groupe,

(1) ACAD. INSCR. ET B.-L., *Mém*, t. XVII, p. 54.

(2) Cet exemplaire se trouve dans la bibliothèque de Nantes, relié à la suite des *Lunettes des Princes*, de Jehan Meschinot.—M. de la Pilorgerie, *Campagne et Bulletin de la grande armée d'Italie*, p. 431-434. Paris, Didier, 1866, in-12.

et que chaque lecture avait l'attrait du nouveau, et quelquefois même l'intérêt d'une confidence.

M. de Foncemagne cite ensuite ces vers où Guilloche prédit les succès du roi :

Il fera de si grant batailles
Qu'il subiuguera les Ytailles.... (1)
Ce fait, d'ilec il s'en yra
Et passera delà la mer.... (2),
Entrera puis dedans la Grèce,
Où, par sa vaillante prouesse
Sera nommé le roy des Grectz.... (3),
En Jhérusalem entrera,
Et mont Olivet montera (4).

M. de Foncemagne ne semble pas croire que ces différentes prédictions fussent un simple jeu d'esprit. Si la politique les employa sérieusement pour faire servir à ses intérêts la crédulité du peuple, il ne s'étonnerait pas qu'elles eussent produit l'effet qu'on en attendait; ces magnifiques promesses n'étaient pas nouvelles pour les Français. Albéric de Trois-Fontaines ne rapporte-t-il pas dans sa Chronique, à la date de 1220, une prophétie en caractères chaldaïques trouvée dans un temple sarrasin? Elle annonçait qu'un jour, un roi du nom de David, sorti de l'Orient, s'unirait à un autre roi sorti de l'Occident, qui n'est pas nommé, pour détruire l'empire des

(1) Texte, p. 5.
(2) *Id.*, p. 6.
(3) *Id.*, p. 7.
(4) *Id*, p. 8.

Sarrasins et reprendre Jérusalem. Cette prophétie fut envoyée au pape par le cardinal Pélage; la tradition pouvait en avoir conservé le souvenir.

En résumé, soit que Guilloche ait été l'écho d'opinions traditionnelles répandues en France, où l'on croyait alors à cette ancienne prédiction, qu'un de ses rois devait chasser les Turcs et délivrer les Lieux Saints, soit que Guilloche fût un des instruments employés à propager le mouvement des esprits engoués d'une nouvelle croisade, mouvement produit en même temps en Italie par les prédications de Savonarole, qui se disait éclairé d'une inspiration divine; dans l'une ou l'autre hypothèse, la conclusion de M. de Foncemagne est que : « *la glose historique* « *de Guilloche ne permet pas de douter que la* « *conquête de Constantinople ne passât pour le* « *véritable but du voyage de Charles VIII au delà* « *des Alpes.* »

Il est certain que l'esprit des peuples se forme des souvenirs historiques et des traditions de leur passé; mais était-il nécessaire de remonter si haut pour découvrir l'origine du mouvement d'opinion prononcé en faveur de l'expédition de Charles VIII? Des événements presque contemporains n'avaient-ils pas cruellement blessé les croyances les plus chères et les intérêts matériels? La prise de Constantinople par les Turcs n'était pas encore assez éloignée pour que les chrétiens eussent oublié leurs ressentiments,

aggravés chaque jour par les nouvelles conquêtes des Turcs débordant sur l'Europe et réduisant nos coreligionnaires à l'esclavage. C'était donc là que se trouvait la première cause des manifestations populaires pour l'extermination de cette race barbare et impitoyable et pour la destruction de leur empire.

Vainement les papes employèrent-ils leurs efforts pour qu'une nouvelle croisade délivrât Constantinople et les chrétiens de l'Orient; ils devaient échouer contre la division des puissances européennes engagées, comme les états d'Italie, dans des querelles particulières, et dominées par les vues étroites d'une politique intéressée. Mais le sentiment des masses inclinait pour la croisade; il sembla se réveiller à la voix de Charles VIII. Ce prince, naturellement pieux, aimait beaucoup François de Paule, appelé déjà le « *saint homme* »; il lui fit nommer le Dauphin (1), baptisé en 1492. Éloigné des études sérieuses, il se plaisait à lire les commentaires de César et les hauts faits des paladins; il s'exerçait au maniement des armes; persévérant comme Louis XI, sans avoir sa prudence ni sa perspicacité, il caressait

(1) « Le Roy estoit dans la chapelle du Plessis-du-Parc-« les-Tours, en grande dévotion avec le *saint homme* dudit « Parc dudit Plessis, et *ledit saint homme* que le Roy, du-« rant le baptesme, *tenoit par la main*, le nomma Charles « Orland. » (Extrait d'un Registre de la Chambre des Comptes). Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, p. 627-628.

cette chimère dorée de la conquête de Constantinople. Il lui prend fantaisie d'aller à Lyon, où il s'amuse aux jeux de la barrière et à rompre des lances avec les jeunes seigneurs exaltés par les prophéties et par les poëtes, alors très-nombreux et bien traités à la cour : ils préludaient ainsi au jeu plus sérieux de la guerre. Un beau jour, le roi franchit les Alpes avec son armée; il traverse l'Italie par une chevauchée rapide, ne s'arrêtant que pour des fêtes et des entrées solennelles. Après s'être fait couronner empereur à Rome, il arrive tout essoufflé à Naples, sans avoir entraîné l'Italie à sa suite, montrant partout ses belles armes et le luxe de ses serviteurs vêtus de drap d'or ; mais il ne s'est pas fait de partisans. Comme s'il avait oublié son programme, il s'arrête au bord de la mer sans flotte et sans argent; le vide se crée autour de lui, les mécontentements éclatent, des résistances s'organisent; il laisse quelques troupes à Naples pour masquer sa retraite, et retourne sur ses pas en s'ouvrant vaillamment un passage, à Fornoue, la lance au poing, à travers l'armée de la ligue italienne. Enfin il rentre en France, léguant à ses successeurs un exemple funeste, qu'ils ont suivi pendant plusieurs siècles en arrosant les champs italiens du sang français versé sans aucun résultat.

On aurait pu croire que les études de M. de Foncemagne devaient jeter une lumière durable

sur *la Prophécie de Charles VIII*, et qu'elle resterait au moins comme un document historique, connu et consulté quelquefois, sur une époque qui n'était pas dépourvue d'intérêt. Mais cette même fatalité, qui avait déjà poursuivi maître Guilloche, l'enveloppe dans une obscurité nouvelle ; non-seulement le voilà retombé dans un oubli complet, mais la contagion de cette disgrâce atteint même les savants Mémoires de M. de Foncemagne ; ils sont considérés comme s'ils n'existaient pas. Nous reperdons donc Guilloche absolument comme la première fois, et cela dure plus d'un siècle, c'est-à-dire de 1743 à 1858.

En 1859, un habile professeur d'histoire à l'Ecole normale découvre Guilloche une seconde fois ; M. Zeller, connu par une série d'études substantielles et chaudement colorées sur le moyen âge, le cite dans son *Histoire de la chute de l'Italie au XVIe siècle* (1). Nous reproduisons le passage où figurent les vers de Guilloche, sans toutefois qu'il y soit nommé (2). « Ce peuple de soldats, à qui la guerre civile n'était plus possible, frétillait, comme dit Comines, de passer les Alpes ; il rêvait, comme son maître, mainte conquête. »

(1) *Le Magasin de librairie*. Charpentier, 1859, t. II, p. 258.

(2) M. Zeller l'a nommé, p. 195, dans ses *Entretiens sur l'histoire : Italie et Renaissance*. Paris, Didier, 1868, in-8.

Un poëte de Bordeaux disait :

> Charles fera si grands batailles (1)
> Qu'il conquerra les Itailles....
> En Jérusalem entrera
> Et mont Olivet montera.

Il est à remarquer qu'en substituant *conquerra* à *subiuguera* M. Zeller a remplacé un vers de huit pieds par un vers de sept ; mais Guilloche fait si peu de cas de la métrificature qu'il lui pardonnera cette distraction.

M. de la Pilorgerie, dont nous avons déjà parlé, reproduit la citation de M. Zeller à l'appui de son argumentation, avec ce préambule : « *On* « *connaissait déjà les aspirations d'un poëte de* « *Bordeaux...* » (2), mais il ne savait rien de plus sur *la Prophécie de Charles VIII*, ni sur son auteur.

Il était réservé à M. de Cherrier, mon confrère à l'Académie des Inscriptions, d'appeler l'attention du public sur maître Guilloche, en citant un passage considérable et des plus saillants de *la Prophécie de Charles VIII* (3). Après avoir dépouillé les archives du Vatican, celles

(1) Texte, p. 5 :

> Il fera de si grant batailles
> Qu'il subiuguera les Ytailles.

(2) *Campagne et Bulletins de la grande armée d'Italie*, p. 46. Paris, Didier, 1866.

(3) *Histoire de Charles VIII*, par M. C. de Cherrier, 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1868.

de Milan et de Gênes, de Venise, de Florence et de Naples, M. de Cherrier a refait l'Histoire de Charles VIII, avec des documents d'autant plus précieux qu'ils étaient pour la plupart inédits, mais encore parce qu'ils contrôlaient les documents français sur la politique extérieure et sur l'expédition d'Italie. Ce livre remarquable comble un vide important dans la série de nos historiens ; il expose dans toute sa vérité, et sous un jour nouveau, un règne peu connu jusqu'ici.

Voilà donc Guilloche ressuscité. Les vicissitudes qu'il a éprouvées nous ont engagé à faire entrer dans le domaine public l'œuvre de notre poëte bordelais. Nous avons examiné sa portée au point de vue historique et politique ; nous lui consacrerons encore quelques pages sous le rapport de sa valeur comme poëte.

Une première observation se présente à l'esprit quand on s'occupe de l'ancienne poésie française, c'est que, pour l'apprécier dans ses phases différentes, on part toujours du présent pour le comparer au passé ; au lieu d'examiner nos poëtes au point de vue de la langue telle qu'elle a été jadis, et de les juger d'après la connaissance des idées et des mœurs de leur temps, on est porté à les estimer selon qu'ils se rapprochent davantage du langage et de la civilisation modernes. De cette disposition bien naturelle il ressort sur le mérite des poëtes un singulier contraste entre nos jugements et ceux de

leurs contemporains. Ce que ces derniers estimaient davantage est souvent ce qui nous choque le plus ; et cela est tout simple : ils exagéraient les défauts de leur temps ; et quoique les règles du beau restent toujours les mêmes, la forme se modifie, les goûts changent comme les idées et le langage. Telle idée, tel mot, paraissent charmants, parce qu'ils sont à la mode ; il faut s'en rendre compte, et les reconnaître jusqu'à un certain point, pour juger une époque avec impartialité. Nous avons fait des progrès sous ce rapport. Il n'y a pas longtemps encore que, disciples dociles du rigorisme de Boileau, nous enveloppions tout le passé de notre poésie dans un seul anathème, et que nos plus grands littérateurs, depuis près de deux siècles, affectaient de n'en rien connaître. Notre époque est plus tolérante. Déjà le moyen âge a été étudié et bien compris. Qui pourrait aujourd'hui nier les beautés de nos Chansons de Geste ? Il en sera bientôt de même de toutes les phases successives qui ont précédé le siècle de Louis XIV.

Les poëtes des XVe et XVIe siècles sont devenus l'objet d'études sérieuses; on recherche maintenant leurs œuvres, si longtemps oubliées ; on réimprime les auteurs introuvables, à cause de leur excessive rareté. Nous sommes heureux de constater ces tendances ; le zèle infatigable des bibliophiles, les progrès de la philologie et l'emploi d'une saine critique dissipent les ob-

scurités; la lumière se fait, et nous aurons bientôt une histoire équitable des anciens poëtès de la France.

L'époque où vécut Guilloche n'était pas précisément la plus brillante. Les poëtes y abondent, à la vérité, mais non les meilleurs. Ils hésitaient entre les allégories précieuses du *Roman de la Rose* et le réalisme un peu cru de Villon. L'auteur des *Repues franches* avait fait école; en abaissant le sommet du Parnasse, il en facilitait l'accès; un souffle poétique lui faisait pardonner la bassesse des sujets et la trivialité du langage.

Ces deux courants de la poésie offraient l'image de la société; les idées du passé se heurtaient avec les aspirations de l'avenir. Ce n'était plus le moyen âge, ce n'était pas encore la renaissance; mais, de même que l'anarchie précède une révolution, la fermentation des esprits produisait la décomposition de la langue, qui tendait à se réformer. A de nouvelles idées il fallait des mots nouveaux; l'Italie nous en envoya par l'importation des auteurs grecs et latins, qu'elle avait recueillis après la prise de Constantinople; elle nous en donna de son propre terroir, fécondé avant le nôtre par le mouvement littéraire de la Renaissance. Les autres mots furent créés par la fantaisie de nos poëtes.

Nous ne pouvons juger Guilloche que sur *la Prophécie de Charles VIII*. C'est un genre assez

rare ; le but du poëte est défini : il a accepté une mission de propagande pour favoriser l'expédition de Naples, et ses conséquences, qui doivent y rattacher la chrétienté tout entière. Il travaille de tout son pouvoir au triomphe de cette grande cause, soit en exaltant ceux qui la soutiennent, soit en invectivant ses adversaires; mais il fallait plus que de la poésie pour persuader aux puissances de l'Europe, et à tous les états de l'Italie en particulier, que les conquêtes de Charles VIII, même en supposant qu'il chassât les Turcs, profiteraient à tout le monde. Aussi le poëme dégénère-t-il forcément en un plaidoyer, où Guilloche s'adresse tour à tour aux intérêts et aux passions de ses lecteurs : une forte conviction peut rendre persuasif, pathétique même ; mais, avec un thème semblable, il est difficile de s'élever très-haut sur les ailes de la poésie.

Ce n'est pas que Guilloche manque de chaleur ni d'animation. Quelquefois même il a des mouvements lyriques qui rappellent Victor Hugo. Je citerai ces strophes d'un rondeau sur Anne de Bretagne :

> Tant de pierres n'est en montaigne,
> Ny goutes d'eaue en mer haultaine,
> Comme de vertuz où se baigne
> La noble Royne . . . .
> . . . .
>
> Il n'est Flandre ny Allemaigne,
> Bourgoigne, ny aussi Lorraine,

Castille, Aragon, ny Espaigne,
N'en a point de plus souveraine.
Souleil luyt, c'est chose certaine,
Sur les estoilles à pouvoir;
Ainsi reluit la noble Royne.... (1).

J'en pourrais citer beaucoup d'autres d'un style grave et soutenu; Guilloche était initié à toutes les finesses du métier; il le prouve par un certain nombre de ballades et de rondeaux dont le rhythme varié est de son invention; et, pour s'accommoder encore plus au goût du temps, il nous donne des rimes couronnées, des vers équivoqués ou à écho, comme :

Maison royal plain de délis (2),
Plaine de gente gentilesse,
Faisant fleurir en délis lis,
Par belle noble noblesse.....

France par tout est renommée (3),
Nommée par grant excellance;
Lance de France pour armée,
Armée pour sa redoubtance.....

Après avoir montré son savoir-faire, Guilloche reprend le style plus simple, même un peu négligé, qui lui est naturel. Si quelquefois il s'obscurcit par des inversions dans les mots, ou par des substitutions de temps, de nombre et de per-

(1) Texte, p. 13-14.
(2) *Id.*, p. 24.
(3) *Ibid.*, p. 25.

sonnes dans les verbes ; c'est uniquement pour les nécessités de la mesure ou de la rime. Quant au néologisme, si l'on excepte les deux emprunts grecs déjà signalés par M. de Foncemagne (1), la plupart des mots nouveaux sont italiens (2), mais déjà francisés par le poëte Alione d'Asti, qui a composé plusieurs poëmes dans notre langue (3). Guilloche doit l'avoir connu pendant son voyage; nous en trouvons un témoignage dans une scène italienne (4), où il introduit un de nos soldats. Le dialogue, moitié astesan, moitié français, reproduit la manière et presque textuellement certains passages d'Alione.

Les défauts signalés dans le poëme de Guilloche ne sont-ils pas communs à ses contemporains? ne s'y retrouvent-ils pas plus ou moins accentués de même que leurs qualités? Examinons à ce point de vue quelques-uns des poëtes qui passaient pour les meilleurs, et qui ont été le plus souvent imprimés.

(1) *Mectrificature*, texte, p. 2. — *Sismater*, p. 41, 42.

(2) *Ytailles*, *id.*, p. 5, 77. — *Marran*, p. 18, 38. — *Galliace*, p. 18. — *Bancquement*, p. 37. — *Escadre*, p. 30. — *Ferrando*, p. 38. — *Mastin*, p. 47.

(3) 1° *Voyage et conqueste de Charles VIIIe sur le royaume de Naples, et sa victoire de Fournoue; 2° Conqueste de Loys XII*e*, roy de France, sur la duché de Milan, avec la prinse du seigneur Ludovicq*. (En 1500.) — M. Ch. Brunet a publié les *Poésies françaises de J. G. Alione (d'Asti), avec une notice biographique et bibliographique*. Paris, Sylvestre, 1836, pet. in-8.

(4) Texte, p. 30.

Jean Marot, le poëte d'Anne de Bretagne, ne manque pas de verve dans son histoire rimée des expéditions de Gênes et de Venise; mais il ne peut se soustraire à l'obscurité, au prosaïsme et aux chevilles de son époque. Après avoir gravement apprécié les fortifications des Génois, il ajoute :

On ne prend pas de tels chats sans mitaines.

A propos de l'élection d'un duc plébéien :

Sur chef vilain fu mis chapeau d'honneur;
Fard est perdu dessus myne de cynge.

il cite parmi les personnages accompagnant Louis XII :

Charles, duc de Bourbon, y fut si somptueux
Que bien monstroit la geste d'homme très-vertueux.

Guillaume Crétin ne met-il pas dans la bouche des dames de Paris, à l'occasion de la peste, cette diatribe contre les échevins?

Mais si nos veaulx qu'on appelle eschevins,
Lesquelz, après fort manger, leschent vins;
Et ne leur chault du faict de la police,
Mais que or en main et argent se police (1),
Feissent debvoir que gens et tumbereaux
Eussent le soing de laisser tomber eaux..... (2)

(1) Substitué pour la rime à *policent.*

(2) *Les Poésies de Guillaume Crétin* Paris, Coustelier. 1723.

Le reste dans le même goût. Voilà ce que Clément Marot louait en l'appelant :

Le bon Crétin au vers équivoqué.

Il dédiait en même temps son recueil d'Épigrammes « *à M. Crétin, souverain poëte fran-* « *çois* » ; Molinet le nommait « *le Crétin sacré* « *et bénédictionné de main céleste, aorné de pré-* « *cieuses gemmes* (1) ». Le Maire des Belges lui dédiait également le troisième livre de ses *Illustrations des Gaules*. Geoffroy Tory dit que *Crétin* « *fait honte à Homère et à Virgile.* »

Jean Molinet, qui remania le Roman de la Rose pour le moraliser, joue sur son nom (*Molinet*, c'est-à-dire *petit moulin*), par des rimes « *couronnées* » et « *à écho* » :

Pour Dieu, excusez ma simplesse,
S'il est trop obscur ou brunet ;
Chascun n'a pas son mollin net....

Molinet n'est sans bruyt ne sans nom, non ;
Il a son son, et, comme tu vois, voix ;
Son doux plaid plaist mieulx que ne fait ton ton ;
Ton vif art ard plus cler que charbon bon (1).

Enfin, le plus grand poëte du temps, Clément Marot, qui a fait école et ouvert la Renaissance, n'a pas échappé à la contagion ; dans une complainte qu'il a faite en 1531 sur la mort de Madame

(1) *Les faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet, contenant plusieurs beaulx traictez, oraisons et champs royaulx*, etc. Paris, Jehan-Longis, 1531, in-4°, gothique, feuillet cxv *recto*.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François Ier, après les vers les plus touchants, on lit ce passage grotesque :

Rien n'est ça bas qui cette mort ignore;
Cognac s'en cogne en sa poitrine blesme ;
Romorantin sa perte remémore.
Anjou fait jou ; Angoulesme est de mesme.
Amboise en boit une amertume extrême ;
Le Maine en mène un lamentable bruit,
La pauvre Touvre, arrosant Angoulesme,
A son pavé de truites tout détruit.

Heureusement ces écarts sont rares dans Clément Marot, et s'il s'y abandonne quelquefois, comme l'élite de ses contemporains, cela prouve seulement que le goût était alors complétement faussé, et qu'on n'osait pas se soustraire à ses exigences.

Il serait facile de continuer cette revue, en y comprenant les poëtes nombreux du règne de Charles VIII, et en attribuant à chacun d'eux leurs mérites divers et leurs défaillances, car tous ils ont eu leur bon et leur mauvais côté ; mais cette digression nous éloignerait trop de notre sujet.

L'histoire de la poésie qui a précédé immédiatement la Renaissance est une époque de transformation et de tâtonnements ; devant un passé qui s'efface, on voit poindre les germes féconds d'un brillant avenir. Comme nous l'avons déjà dit, les matériaux encore si peu

connus de cette histoire se recueillent tous les jours; *la Prophécie de Charles VIII* y ajoutera un document d'autant plus curieux qu'il a un caractère particulier. Le nom de *Maistre Guilloche* sera donc placé parmi les poëtes du voyage d'Italie, ou parmi les auteurs des Chants royaux sur Charles VIII et Anne de Bretagne, tels que : Jean Marot, André de la Vigne, Octavien de Saint-Gelais, Meschinot, Molinet, Crétin, Bourdigné, Bouchet, le Maire des Belges et Gringore.

En terminant cette introduction, nous ferons part à nos lecteurs d'un fait curieux : le jugement que nous avons porté sur notre poëte bordelais se trouve confirmé par lui-même. *La Prophécie du roi Charles VIII* renferme des aveux d'autant plus précieux qu'elle démontre combien Maître Guilloche était préoccupé du but qu'il se proposait d'atteindre, puisqu'il lui subordonnait jusqu'aux ornements de la poésie. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son début et sa conclusion. Il commence ainsi :

Icy requiers gens de facture,
De grant ymaginacion,
Que, si la mectrificature
Se trouvoit défective ou non,
A la vostre correctiou
Je la commectz, et hault et bas;
La prophécie ou environ,
Fort ay suyvye pas à pas (1).

(1) Texte, p. 2.

Voici la conclusion :

Nobles, bourgeoys, et vous, marchans,
Damoyselles et bourgeoisie,
S'en cecy trouvez ditz meschans,
Vueillez pardonnér ma folie.
Cy ay laissé poéterie,
Car tous ne la peuvent entendre;
Rimes obscures mys n'ay mye,
Gens laiz si la pourront comprendre (1).

Il s'adresse à toutes les classes, nobles, bourgeois et marchands, à leurs femmes et à leurs filles; il réclame leur indulgence. S'ils y trouvent quelques mauvais vers, ce n'est pas par ignorance de son métier qu'il pèche, c'est parce qu'il veut se mettre à la portée de tout le monde, et éviter l'obscurité pour être compris des profanes.

DESCRIPTION DU MANUSCRIT (2).

La Prophécie du roy Charles VIII, par Maître Guilloche, se trouve à la Bibliothèque impériale, sous le n° 1713 du Fonds français. C'est un manuscrit *in-folio parvo*, sur papier, de 24 feuillets d'écrits non chiffrés (plus le titre et deux feuil-

(1) Texte, p. 50.

(2) Une partie de cette description est empruntée à la *Notice* de Sainte-Palaye sur le poëme de Guilloche, n° 326, p. 168 du Recueil : BIBL. IMPÉR., *Coll. Moreau*, n° 1663.

lets de garde, blancs), contenus par un fort cartonnage; une demi-reliure moderne, en maroquin rouge, a remplacé la couverture en camelot rouge ou tanné avec laquelle il avait été signalé, en 1518, sur l'état des livres de François Ier. Hauteur, 32 centimètres; largeur, 21. L'ouvrage est en bon état de conservation. Le filigrane du papier représente une tête d'homme imberbe, aux contours grossiers, tournée à droite, et surmontée d'une tige terminée par une étoile.

L'écriture « *une minuscule du XVe siècle finissant* », repose sur des lignes tracées à l'encre rouge, au nombre de vingt-quatre par page.

Chaque strophe ou laisse du poëme commence par une capitale gothique peinte en plein, alternativement rouge ou bleu. Les trois principales divisions de l'ouvrage, aux folios 1 r°, 2 r°, 6 r°, sont marquées par des lettres « *tournures* », relevées en or, avec des contours accusés par une ligne à l'encre. De légères arabesques blanches se détachent sur le fond rouge qui occupe la partie intérieure de ces lettres, de même que sur le cadre bleu qui les entoure.

La première page (f° 1 r°) est encadrée d'une bordure, en émaux alternés par espaces égaux, des armes de France et de Bretagne.

Les fleurs de lis d'or sur le champ d'azur se sont parfaitement conservées, tandis que les hermines d'argent sur le champ de sable ont passé au gris. Le feuillet qui précède immédia-

tement porte ce titre, écrit par le calligraphe qui a copié tout le manuscrit :

La Prophécie
du Roy Charles
huictiesme de ce nom,
ensemble l'exercice d'icelle.

une main très-récente (1) a ajouté :

Par Maistre Guilloche de Bourdeaux.

En regard du titre est collé un petit feuillet contenant cette note autographe de M. de Foncemagne :

« *Ms. du Roy n°* $\frac{10388}{7683}$ (2). *Cet ouvrage est*
« *de Maistre Guilloche, Bourdelois, que je ne crois*
« *pas connu d'ailleurs, et qui vivoit en* 1494. *Il*
« *mérite d'être lu par ceux qui travailleront sur le*
« *règne de Charles VIII. Il fixe la date des pre-*
« *miers événements de ce règne, et peut servir à*
« *les éclaircir. On y trouve des détails sur les*
« *préparatifs et sur les dispositions où étoit*
« *l'Italie par rapport à ce voyage.* »

(1) Cette appréciation de Sainte-Palaye doit être de la première moitié du XVIII[e] siècle.

(2) C'était le n° 1713 Fr. dans un classement antérieur, le même qui se trouve reproduit sur le premier feuillet du titre.

Marquis DE LA GRANGE.

NOTICE (1) D'UN MANUSCRIT de la Bibliothèque du Roi, intitulé *La Prophétie de Charles VIII*, par M. de Foncemagne.

Le manuscrit $\frac{10188}{7681}$ *de la Bibliothèque du Roi, petit in-folio de* 24 *feuillets, est intitulé* : La Prophétie du Roy Charles huictiesme de ce nom, ensemble l'exercice d'icelle.

Les trois premiers vers de l'ouvrage nous en donnent la date.

Mil quatre cent (2) nonante quatre
L'an courant par tout mortalité,
La plume je prins pour m'esbattre (3).

Quelques lignes plus bas, l'auteur nous apprend son nom et son pays :

De Bourdeaux (4) suis et Guiennois,
Qu'on appelle maistre Guilloche.

Cet ouvrage contient proprement trois parties :

1° *Une prophétie sur le règne de Charles VIII.*

(1) *Acad. Insc. et B.-L.*, t. XVI., *Hist.*, p. 245. Année 1751. — (2) Ms. *Cens.* — (3) Ms. *Esbatre.* — (4) Ms. *Bourdeaulx.*

Elle commence par une description des traits de son visage :

En soi (1) aura haultes sourcis;
Semblablement, aura long front :
Les yeux (2) longuets comme seront;
Le nez agu.

Ce détail ne se trouve pas dans nos historiens modernes.

Les divisions qui troublèrent le commencement du règne de Charles y sont annoncées, avec la date des principaux événemens auxquels elles donnèrent lieu. L'expédition de Naples y est fixée à la vingt-quatrième année de ce Prince : c'est l'an 1494. *La conquête de Naples devoit lui préparer celle de toute l'Italie, qui est marquée pour la trente-troisième année de son âge; il devoit ensuite conquérir l'empire des Grecs, puis s'emparer de la Monarchie universelle, et mourir dans la cinquante-troisième année de son règne.*

2° *Ce que l'auteur appelle* l'Exercice (3) de la Prophétie *est une espèce de commentaire dans lequel il en explique les premiers articles: ce sont ceux qui regardent les premières années du règne de Charles VIII, depuis son couronnement jusqu'aux préparatifs du voyage de Naples. Il dit d'abord qu'il a* extrait, *c'est-*

(1) Ms. *Soy.* — (2) Ms. *Yeulx.* — (3) P. 9.

à-dire, apparemment, traduit cette prophétie, sur une copie *latine :*

Extraite (1) d'une autre copie
En latin...

Il montre, dans une paraphrase historique, qu'elle est accomplie par tous les faits qui ont précédé 1494, *temps où il écrivoit; et ne craint pas d'assurer qu'elle se vérifiera de même dans ses autres parties. Mais le Prophète ne rencontra pas à beaucoup près si juste pour ce qui devoit arriver dans la suite; et Charles VIII, à qui il promettoit cinquante-trois ans de règne, mourut avant d'en avoir vingt-huit accomplis.*

Quoi qu'il en soit, on trouve dans cette glose quelques circonstances, peu considérables, qui ont échappé aux Historiens. Ce qu'on y voit de plus important, c'est que le projet d'aller faire la guere aux Turcs passoit alors, en France, pour le vrai motif de l'expédition de Naples : l'auteur le répète en plusieurs endroits. La date qu'il paroît donner au couronnement de Charles ne s'accorde pas avec celle qui est marquée dans la Relation du Sacre de ce Prince, imprimée au premier volume du Cérémonial français, *pag.* 184. *Suivant cette Relation, le Sacre est du* 30 *mai* 1484; *et Guilloche semble le placer au* 28 *du même mois.*

(1) Ms. *Extraicte.*

Mil quatre cent (1) *quatre vingt* (2) *quatre,*
Vingt-huitiesme (3) *jour de may,*
A Rheims (4) *m'en allay pour m'esbattre* (5).....
Quand fus (6) *illecques, m'informay*
Que le Roy avoit quatorze ans :
Cy dit la prophétie vray :
Couronné fut ; j'y (7) *fus présent.*

Cette prétendue difficulté disparoîtra, si l'on fait attention que Guilloche donne la date non du Sacre du Roi, mais de sa propre arrivée à Rheims, qui précéda de deux jours la cérémonie. Mézerai, dont la chronologie est si souvent fautive, place le Sacre au 5 *de juin.*

3° *Ce qui suit, depuis le fol.* 6 *v° jusqu'à la fin, est un recueil de plusieurs poésies de différens genres, ballades, virelais et autres, qui peuvent être regardés comme historiques. — Les unes sont à l'honneur de la Reine et du Dauphin, apparemment Charles Orland, qui naquit en* 1492 *et mourut en* 1495. *Les autres sont des exhortations aux Princes et aux Seigneurs françois, ainsi qu'aux villes d'Italie, à bien servir le Roi et la Religion contre les Turcs. Plusieurs sont des invectives contre les Florentins, que l'auteur désigne par le nom de* Marrans (8) ; *il leur reproche de ne point aimer notre nation. Comme il avoit voyagé en*

(1) Ms. *Cens.* — (2) Ms. *Vingts.* — (3) Ms. *Vingtehuitiesme.* — (4) Ms. *Reins.* — (5) Ms. *M'esbatre.* — (6) Ms. *Fuz.* — (7) Ms. *G'y.*— (8) De l'italien *Marrani.* Nom qu'on donnait aux juifs convertis.

Italie et en Sicile, son témoignage, en ce qui concerne les mœurs de ces deux pays, doit être de quelque poids.

Ce que maître Guilloche dit de l'origine de Ferdinand, bâtard d'Aragon, père d'Alphonse, qui régnoit alors à Naples, nous a paru mériter d'être rapporté :

Or parlons de ce fol de Naples (1)
Alfonse, et généalogie (2)...
Il n'est pas Roy, mais est un dyable (3)
Extrait (4), *de la marranerie.*
Son père, bastard quoiqu'on (5) *die,*
Fils (6) *d'une vilaine barbière,*
Laquelle fut toute sa vie
De Valence (7) *grant cantonnière* (8)...
Et puis elle, par son moyen,
Au Roy Alfonse (9) *d'Arragon,*
Fist entendre qu'il étoit sien ;
Et le (10) *porta en sa maison.*

Cette anecdote, qui ne se trouve peut-être dans aucun des Historiens d'Espagne et de Naples, éclaircit un passage de Ghiannoné, qui semble avoir besoin de commentaire. Le Pape, *dit Ghiannoné*, regardoit la couronne comme dévolue au Saint-Siége, sur le fondement qu'Alphonse ne pouvoit pas la donner à D. Ferdinand, qui n'étoit son fils, ni légitime,

(1) Voir p. 34 et 35. Texte du poëme. — (2) Ms. *Génélogie.* — (3) Ms. *Ung diable.* — (4) Ms. *Extraict.* — (5) Ms. *Quoy qu'on.* — (6) Ms. *Filz.* — (7) Ms. *Valance.* — (8) Ms. *Cantonière.* — (9) Ms. *Alfonso d'Aragon.* — (10) Ms. *Ly.*

ni naturel. *Suivant le passage de Guilloche, Ferdinand n'étoit en effet ni l'un ni l'autre.*

La fin du manuscrit dont nous parlons peut être lue avec quelque fruit. L'auteur y expose le fondement des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples et de Sicile. Ce qu'il ajoute du zèle avec lequel le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens portoit les intérêts de la France auprès du pape Sixte IV, son oncle, n'est pas le morceau le moins précieux. Ce cardinal est Julien de la Rovère, qui, devenu Pape sous le nom de Jules II, ne fut rien moins qu'un ami de notre nation.

Les anciennes traditions touchant l'origine des fleurs de Lis, de l'Oriflamme et de la sainte Ampoule, se trouvent dans cet ouvrage. On y remarque deux proverbes, dont l'un, ce semble, est peu connu; l'autre s'est conservé jusqu'à nous.

En parlant d'une action où il y eut beaucoup de gens tués, l'auteur dit :

Et là de vrai (1), mainte chastaigne
Après tout y laissa sa (2) pel.

En parlant de la défaite prochaine des ennemis de la France, il dit :

Seront (3) battus comme vieux (4) plastre.

(1) Ms. *Vray.* — (2) Ms. *La.* — Nous ignorons si l'auteur a cité un proverbe, mais il a fait un calembour en jouant sur le mot de *chastaigne*, qui signifie à la fois *châtaigne* et *capitaine.* — (3) Ms. *Ilz seront batuz.* — (4) Ms. *Vieulx.*

On se sert aujourd'hui de cette expression.

Le peu que nous avons cité de Maistre Guilloche *peut donner une idée de sa poésie. En général il est peu scrupuleux sur la mesure; il se donne souvent la liberté de forger des mots; il affecte surtout de les tirer du grec,* *comme* métrificature *pour* versification; sismater *pour* diviser; *et plusieurs autres du même genre.*

LA PROPHÉCIE

DU

ROY CHARLES VIII

LA PROPHÉCIE

DU ROY CHARLES

HUITIESME DE CE NOM,

Ensemble l'exercice d'icelle.

Mil quatre cens nonante quatre,
L'an courant par tout mortalité,
La plume je prins pour m'esbatre;
Combien que fusse débilité,
Si prins couraige et habilité,
Pour éviter mélenconye,
Faire du roy Charles ce tracté
En ensuyvant sa prophécie.

Et pour ce que dans la Cécille
J'ay esté et dans l'Ytalie,

Ay veu leur mode, leur estille,
Comme verrez ceste partie;
Si vous compteray de leur vie
Par ce tracte, et à briefz mos,
Non pas pour mal ny pour envye,
Mais pour ce qu'il fait à propos.

Icy requiers gens de facture,
De grant ymaginacion,
Que, si la mectrificature
Se trouvoit défective ou non,
A la vostre correction
Je la commectz, et hault et bas;
La prophécie ou environ,
Fort ay suyvye pas à pas.

Et oultre ce tout l'exercice
D'icelle, comme j'aparçoys
Qui est moult bel, aussi propice,
Qu'a fait le noble roy françoys.
Et se vous voulez quelquefoys
Savoir le maistre qui ce toche,

De Bourdeaulx suis et Guiennoys,
Qu'on appelle maistre Guilloche.

Icy requiers semblablement,
Seigneurs, dames et damoyselles,
Mectez icy l'entendement,
Car vous verrez de grans nouvelles,
Et les vertuz, qui sont moult belles,
Du très chrestien roy de France;
Sa prophécie o ses sequelles,
Comme verrez, ainsi commence :

La prophécie commence.

Charles huitiesme de ce nom,
Filz de très noble nacion,
Et très illustres fleurs de lis,
En soy aura haultes sourcis,
Semblablement aura long front,
Les yeulx longuetz comme seront,
Le nez agu. Sera couronné
L'an quatorze, quant il sera né.

Au dixeseptiesme an tantost
De son âge, son premier host
Commencera contre son sang,
Qui ly vouldront oster le banc,
Siége royal, et la couronne.
Dieu préservera sa personne,
Et si aura contr'eulx victoire.
Préalablement devez croyre
Qu'il les prendra tous prisonniers;
Et puis le roy, de cueur entiers,
Du mal fait les pardonnera,
De pitié d'eulx qu'il en aura.
L'an dixehuitiesme, autre foys,
Aucuns des grans princes françoys
Hors du royaume s'en yront,
Et contre luy se leveront.
Mais tout ce rien ne leur vauldra,
Car victoire contr'eulx aura,
Et prisonniers un' autre foys
Il les prendra par ces arroys.
Après fera une réale
Abolicion générale
De tous les maulx que ly ont fait,
Leur pardonnant de cueur parfait;

L'an vingtequatriesme fera
Grant exercice, et armera
Par mer, aussi fera par terre,
Et puis s'en tirera grant erre
Vers le pays des Italies.
L'an trente troys, celles parties,
Il fera de si grant batailles
Qu'il subiuguera les Ytailles,
Espaigneulz et Aragonnoys,
Lombards, aussi bien Yrlandoys,
Et d'autres gens subiuguera;
Et puis après conquestera
Vaillamment la cité de Romme,
Et obtiendra double couronne;
Nommé sera roy des Rommains,
Oultre le vouloir des Germains,
C'est assavoir des Alemans;
Et puis après incessammens
Par feu et par sang destruyra
Un' autre cité qui sera
Nommée la Cité de péchié,
Puis, après cela despéchié,
Semeneront le sel sur elle.

L'acteur.

Cy ne puis entendre laquelle
Ait tant de péchié ni d'offense,
Si non la cité de Florence.

Ladicte prophécie.

A mort mectra le mauvaix clère
Qu'aura sismaté le sainct père,
Et le sainct siége apostolicque,
Aussi l'Esglise catholicque;
Et puis après, par son moyen,
Tout homme et roy chrestien
A luy tousiours se soubzmectra.
Ce fait, d'ilec il s'en yra
Et passera delà la mer,
Et si fera très bien armer
Son grant host, et excercice
D'armes, par ordre, par police;

Entrera puis dedans la Grèce,
Où par sa vaillante prouesse
Sera nommé le roy des Grectz.
Et cecy fait, tantost après,
Divinement sera escript
Sur son front, qu'on lira, et dit :
« Roy de France suis, des Rommains
Et des Grectz. » Lors tous humains
Subiuguera et Barbarins,
Yspres, Turcs et aussi Surins,
A son règne les soubzmectra;
Puis après ung édict fera :
« Quiconcques ne honnorera
Le cruxifix, morra de mort, »
Et n'y aura celluy si fort
Qui puisse résister à ly.
Mais s'en fouyront, je le vous dy,
Par montaignes et par cavernes,
Par boys, pertuys et par poternes,
Eulx mussans de devant sa face,
Affin que nul grief il leur face.
Car le sainct bras du benoist Dieu
Avec lui sera en tout lieu;
Justice aussi semblablement

Avec luy sera vrayement,
Comme l'espoux avec l'espouse,
Qui est une moult belle chose.
Il possédera en sa vie
La très haultaine seigneurie
De ceste terre universelle.
Puis sa louenge sera telle,
Ces choses faictes, tous humains
L'apelleront le sainct des saincts.
En Jhérusalem entrera,
Et mont Olivet montera.
Priant Dieu le père et le filz,
Et le benoist sainct Esperis;
Dépositant ces troys couronnes,
Et disant ses oraisons bonnes,
Comme je trouve par escript,
A Dieu rendra son Esperit;
Lors seront signes merveilleux,
La terre mouvant en tous lieux,
Du règne dudit roy françoys,
L'an qui sera cinquante troys.

L'acteur.

Ycy finist la prophécie
Qu'à mon préambule j'ay toché,
Extraicte d'un' autre copie
En latin, où j'ay tout ce croché;
Protestant, si j'estoys reproché
D'escripre chose superfluse
Où plus ou moins j'auroye couché
A celle copie, je m'excuse.

S'ensuit l'exercice de ladicte prophécie, et dit l'acteur :

Or est venu le noble Charles,
Vray roy très chrestien de France,
Moult preux et vaillant en fait d'armes,
Doulx et plain de bénigvolence;

Fontaine il est de sapience,
Et c'est cestui, comme je croy,
Qui doit aller par sa vaillance
Contre les Turcs pour nostre foy.

Quant Jhésus nasquit, aux troys roys
L'estoille parut de déité;
Ny plus ny moins au roy françoys
Parut le don de divinité;
A ce roy, à sa nativité,
L'estoille parut à merveil,
Et de là vindrent, en vérité,
Les escuz qui sont au soleil.

Mil quatre cens quatre vingts quatre,
Vingtehuitiesme jour de may,
A Reins m'en allay pour m'esbatre,
Esveillé com ung papegay;
Quant fuz illecques, m'informay
Que le roy avoit quato[r]ze ans;
Cy dit la prophécie vray;
Couronné fut, g'y fuz présans.

Charles huitiesme est de ce nom,
Extraict des nobles fleurs de lis,
Filz légitime, bien savon,
Et naturel du roy Loys,
Lequel a ses haultes sourciz,
Le front long et le nez agu,
Les yeulx longuetz ; à mon advis
La prophécie a vray tenu.

Et à son dixeseptiesme an,
Son host mena à Boghancy
Où aucuns princes de son sang
Bénignement print à mercy;
Il leur pardonna ceste cy.
Dieu doint la malédiction
A ceulx qui noz princes ainsi
Plus mectront en division.

L'an dixehuitiesme, autrefoys
Aucuns des grans princes françoys,
Du nom desquelz je me desporte,
En firent un' autre plus forte.

Et s'en allarent en Bretaigne,
Et là, de vray, mainte chastaigne,
Après tout y laissa la pel.
Mais le roy encor de nouvel,
Quant il les eust pour prisonniers,
Autre foys de franc cueur entiers
Bénignement leur pardonna.
Ainsi est advenu desjà
Ce que disoit la prophécie;
Nous l'avons veu de nostre vie.

Et quant au vingtequatriesme an,
Vous voyez le grant excercice
D'armes, son ban, arrière ban,
Qu'il a commencé bien propice.
Les princes ont laissé malice
Et sont réduiz à bonne amour;
Féaulx seront, quoique l'on disse,
A nostre roy de jour en jour.

Jusques ycy avons tout veu
Ce que nous dit la prophécie,

J'espère en Dieu le résidu
Veoir acomplir, quoy qu'on die.
Prions Dieu, la Vierge Marie,
Qu'à nostre bon roy, de leur grace,
Ly donnent si très longue vie,
Affin que toute la parface.

O Dieu qui tractas par compaigne
Sur toute créature humaine,
Anne, duchesse de Bretaigne,
Au roy de France necte, sayne;
De noblesse c'est la fontaine,
Et des vertuz le vray miroir,
De bonté et de beaulté plaine :
Chascun le peult apparcevoir,
Ung filz daulphin doulx et benign
Du roy a eu, cela est voir;
Cy prions Dieu que ce daulphin
Longuement vivre nous doint veoir.

Tant de pierres n'est en montaigne,
Ny goutes d'eaue en mer haultaine,

Comme de vertuz, où se baigne
La noble royne, et se démaine.
Des vertuz c'est le droit dommaine,
Et de sagesse c'est le manoir;
Or Dieu ly doint vie longtaine,
Et acomplir son bon vouloir;
Françoys ont l'arbre femenin
Qui de beaulx fruyz pourra avoir;
Cy prions Dieu que ce daulphin
Longuement vivre nous doint veoir.

Il n'est Flandres ny Alemaigne,
Bourgoigne, ny aussi Lorraine,
Castille, Aragon, ny Espaigne,
N'en a point de plus souveraine.
Souleil luyt, c'est chose certaine,
Sur les estoilles à pouvoir;
Ainsi reluit la noble royne
Sur toutes roynes, foys savoir.
De beaulx enfans le roy divin,
Encor ly fera concepvoir,
Cy prions Dieu que ce daulphin
Longuement vivre nous doint veoir.

Prince, France doit recepvoir
Grans biens pour elle à la fin;
Loyaulx Françoys, tous d'un vouloir,
Cy prions Dieu que ce daulphin
Longuement vivre nous doint veoir.

Vray Dieu du ciel, très juste, bon,
Transmis nous as par ta clémence
Jehan (1), noble duc de Bourbon,
Et la duchesse Anne de France;
Ces deux là par leur grant prudence
Tout le royaulme sans nul sy,
Aussi le roy en son enffance,
Ont bien gouverné jusque cy.

Ilz sont tous deulx plains de prouesse;
Que s'ilz voyent aucunnement
Qu'aucune part le roy on blesse,
Les en garderont seurement.

(1) Jehan est ici par méprise, au lieu de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, mari d'Anne, sœur de Charles VIII.

Cy espéré-je fermement
Que tousiours mais seront féaulx,
Au roy de France entièrement
Amys parfaitz et cordiaulx.

Très excellent Roy courtoys
    Des Françoys,
Triomphe d'onneur notable,
Qui, selon les vrayes loix,
    Par droit poix,
Fait justice véritable
Par conseil auctorisable,
    Soubzmectable
Il est tousiours à plusieurs,
Dont il est fort amyable
    Et louable,
Entre tous autres seigneurs.

O bon Roy de prudence,
    Qui, en France,
Et par tous ses confins,
A mys grant pourvéance,

Ordonnance,
Pour mieulx à toutes fins
Qu'aucuns de ses voysins,
Caultz ou fins,
Ne vinssent fraper sus;
Les circunvoysins
Par ainsins
Sur luy ne pourront plus.

Et n'est-ce pas ung don de Dieu
Qu'il a transmis au roy de France,
Qu'en l'Italie, en maint lieu,
Il a parfaite intelligence?
Ce noble roy par sa prudence,
Ytaliens, sans coup férir,
A réduiz à son aliance;
Chascun ly vient au secourir.

Noble pays ytalien,
Vénissiens et Mylannoys,
Qui, vers le roy très chrestien,
S'en sont venus, et Colonnoys,

Aussi les seigneurs genevoys
Qui sont les roys de la grant mer,
Tous se sont déclairez Françoys,
Voyans le roy au Turc aller.

Vénissiens tousiours la guerre
Aux Turcs ont faicte par long temps.
Ils sont puissans par mer, par terre,
Pour le roy sont, comme j'entends :
Ilz ont douze nefz navigans,
Trente deux gallères subtiles,
Vingte deux galliaces grans,
Qui pour le roy viennent habiles.

Aussi les seigneurs genevoys
Baillent, comme j'ay ouy dires,
Treze grans nefz au roy françoys
Qui sont sacs es autres navires;
Gallères, et non pas des pires,
En doibvent bailler vingte deux;
Or voy-je bien ces Turcs martires,
Et les Marrans non pas joyeulx.

Seront bien environ cent voyles
Du noble pays d'Italie;
Or regardons les autres toiles
Qui sont venuz de Normandie,
Avecques la grant compagnie
De Guienne et de la Bretaigne,
Et de Prouvence; sur ma vie,
La mer ressemble une montaigne.

Iamais ne fust homme vivant
Qui veit telle puissante armée.
La mer semble boys, tant est grant
L'armée, et bien ordonnée;
Ell' est de fleurs de lis semée;
Trompetes, clerins y habonde;
Ces Turcs Juifz, la Marrannée,
Ilz chasseront au bout du monde.

Noble pays ytalien,
Chassez dahors tous ces Marrans
Qui contrefont le chrestien
Et de la foy sont mescréans,

Vostre pays n'est habondans,
Et subiuguent Napolitains;
S'ilz se trouvent sur vous puissans,
De vous feront ny plus ny mains.

Noble pays ytalien,
Vous souliés entretenir
L'empereur fort Vaspasien
Qui tant de Juifz fist morir.
A tel honneur vous revenir
Devez, sans nul doubtance,
Par le noble roy de France.

Noble pays ytalien,
Il vous devroit bien souvenir
De l'empereur Octovyen
Qu'en paix le monde fist tenir,
∀ tel honneur devez venir,
Je vous prometz en présence,
Par le noble roy de France.

Noble pays ytalien,
Cy vous vueillez trestous unir

Avec le roy très chrestien,
Qui les tous Grecs va secourir
La vie du Turc va finir,
Et des gens de mescréance
Par le noble roy de France.

Prince, pays ytalien,
Recouvrera sa puissance
Par le noble roy de France.

Puys le temps du roy Charlemaigne,
Ne fut roy de si grant noblesse,
Qui osast passer la montaigne
Du mont Senis, ne hardiesse.
Charles remply de gentillesse,
Protecteur de foy catholicque,
Monstrera sa noble prouesse
Et son hault vouloir auctentique.

Iamays ne fust, ny ne sera
Que Dieu par sa doulce clémence,

N'ait fort aymé, encor fera,
La trés noble maison de France;
Oncques ne fut sinon potence
Pour maintenir la vraye foy
De Jhésus, sans point de doubtance,
Et sans varier à sa loy.

Regardons la dilection
Du benoist Dieu de paradis,
Qui, sur toute autre nacion,
La maison de France choisis;
Par son ange, troys fleurs de lis
Divinement transmist au roy
De France qu'on nommait Cloys,
Et les receut en noble arroy;
Ces troys fleurs de lis en vérité,
Comme sans faulte je le croy,
Au nom de la saincte Trinité
Batailleront fort pour la foy.

La saincte ampolle de renom
Que Dieu transmist à sainct Remis

Pour sacrer de celle unxion
Les roys françoys et filz du lis;
Puis après, l'estendart jolis,
Dit l'oliflant, cela est vroy,
Pour desployer contr' ennemys
Infidèles à nostre loy;
Ces dons procédent de deité,
Lesquelz, je tiens sans nul esmoy,
Au nom de la saincte Trinité,
Batailleront fort pour la foy.

Dieu plain d'amour, d'affection,
Au roy françoys si a transmis
Une forte opéracion,
Miraculeuse, je le dis;
Des escrouelles ont guéris,
Et n'y mectent sinon le doy,
C'est ung bel don et de grant pois.
Qui ne m'en croit l'on veoit de quoy.
Pourquoy ceste belle dignité
Et d'autres qu'a le présent roy,
Au nom de la saincte Trinité,
Batailleront fort pour la foy.

Prince, le roy s'en va, bien le voy.
Avec la saincte Divinité
Qui sera tousiours avec soy;
Au nom de la saincte Trinité,
Batailleront fort pour la foy.

Maison royal plain de delis
Plaine de gente gentilesse,
Faisant fleurir en delis, lis,
Par belle noble noblesse
Regardons la haulte haultesse
De Charlemaigne peu à peu,
Qui grant payens par prou prouesse,
Avoit non pas en vain vaincu.

Roy sainct Loys, allant alla,
Se me semble, semblablement,
Et par sa bataille tailla
Ces Turcs, forte gent, gentement.
Puis comme hardy hardiment,
Devers Jhésus Jhérusalem,

Dévot, dévocieusement,
Oraisons dit fin à Amen.

France par tout est renommée,
Nommée par grant excellance;
Lance de France pour armée,
Armée pour sa redoubtance;
Doubtance on a de sa puissance,
San ce toucher ne l'esprouver;
Prouver yra la mescréance,
Créance j'ay de l'y trouver.

Icy me taiz pour le présant,
Pour non vouloir donner ennuy
A plusieurs gens cecy lisant,
Cy j'ay prolixité fouy.
Dieu a transmis jusqu'aujourd'huy
En France grans biens auctentiques,
Vaillances, los plus qu'à aultruy;
Tout ce verrez par les cronicques.

Cy ne parleray seulement
Que du temps courant à briefz mos,

Selon mon pouvre entendement,
Qui n'est pas trop en bon repos ;
Et pour revenir à propos
De nostre roy très chrestien,
Qui loing s'en va o ses suppos,
Pour notre foy et public bien.

Que pencez vous de ce roy Charles ?
Combien qu'il soit jeune de temps,
C'est le plus noble en fait d'armes
Qui jamais fust depuis mil ans ;
Onc roy de France n'eust le sens
Ne la prouesse de cestuy ;
Ny d'autres roys, fussent cinq cens,
N'entreprendront ce qu'il fait huy.

Cecy ne dis, n'aucun langaige
Pour couraiger nostre bon sire,
Car il a plus de bon couraige
Que ma langue ne sauroit dire.
Tout papier du monde escripire
Il ne sauroit de notre roy

Le vaillant cueur qu'a pour destruire
Les ennemis de nostre foy.

O très noble duc d'Orléans,
De Mylan, aussi de Valoys,
Contre ces villains mescréans
Soyez vaillant à ceste foys,
Car vous l'onneur du roy françoys
Augmenterez fort, et de France;
Et ces Juifz, Marrans, Turcoys
Ruerez à pointe de lance.

Très noble conte d'Angolesme,
Aussi noble duc de Nyvers,
Vous noble conte de Vendosme
Et gentil conte de Nevers,
Par vous les ennemys parvers
Viendront à vraye obéissance.
Donnez à tors et à travers,
Monstrez qu'avez sur eulx puissance.

Très gentil conte d'Allebret,
Aussi noble prince d'Orenge,

Vueillez vous y porter de het,
Que les Françoys en ait louenge;
Et vous, noble conte d'Avranche,
Asteure est temps, à mon advis,
Frapez sus, mectez-vous en renge,
Et gaignerez honneur et pris.

Très gentil conte de Bouloigne,
Et si ne fault pas oblier
Le noble bastard de Bourgoigne,
Tous ensemble vous veulx prier
Cy vous souviégne d'Olivier,
De Rollant et des pers de France,
Des quatre filz Aymon tant fier
Qui furent plains de grant vaillance.

Ycy croy-je bien fermement
Qui l'un de vous yroit féris,
Que l'autre de vous vrayement
Le vengeroit en fait, en dis;
Et si vous voy-je tous unis,
Pour aller destruire à oultrance

Les ennemys des fleurs de lis,
Aussi de la maison de France.

Et vous, messieurs les capitaines
De France, tous en général,
Monstrez cy voz euvres haultaines,
Qu'on en parle d'amont, d'aval.
Couraige ! montez à cheval.
Conduisez voz gens vaillament,
Car autrement yroit tout mal,
Et aurez honneur grandement.

Et tous vous autres, gens de guerre,
Tant piétons que bombardiers,
Allez vous en vers celle terre
Contre ces villains usuriers;
Ilz ont ducas à beaulx milliers,
Et ont les Turcs à leur commande.
Piquiers, archiers, arbalestiers,
Ces gens là je vous recommande.

Si vous voulez estre vaillans,
En ceste guerre qu'on ordonne,

Vous en viendrez riches, puissans,
Aussi sains de vostre personne.
Quant à ma part, vous j'abandonne
Les Fleurentins, à ceste foys,
Et leur faictes guerre si bonne
Qu'il leur souviégne des Françoys.

Iamays ne nous furent courtoys,
De nous se truffent à oultrance,
Disant, quant voyent un Françoys :
« Vien ça, vien, mon amy de France;
« Pille bouteille et laisse lance,
« Et pisse vin soubto lo banc. »
Si leur monstrez votre puissance,
Et leur faictez pisser le sang.

Las! se j'eusse charge de gens,
Comme belcop d'aultres ares,
J'allasse veoir ces mescréans
Pour leur aprendre noz barres.
Puisqu'à barres ou escadres
Ilz jouent et à la navice,

Je leur trousseroys les narres
Si bien que plus il n'y tornisse.

Des Fleurentins m'esbays
Et de leur gouvernement;
Jusqu'ycy la fleur de lis
Ont servy révéremment.
Asteure-cy vrayement
Servent de bel parler cault;
Maintenant le sens leur fault.

Plusieurs foys fussent destruiz
Et tous mys à saquement,
Si ne fût feu roy Loys
Qui les maintint puissamment.
Asteure-cy meschamment,
Le cognoissent ny leur chault;
Maintenant le sens leur fault.

L'or et l'argent du pays
De France, certainement

Ilz ont tiré, je le dis,
Par usure, bancquement.
De France l'avancement
Ont éu, et bas et hault.
Maintenant le sens leur fault.

Prince, ilz sont ennemys
De nature sans deffault;
Maintenant le sens leur fault.

Vous estes bien oultrecuydez,
Marrans, usuriers de Florence,
De vouloir faire résistance
Contre le roy dont offendez.

Et pour voz ducas ainsi cuydez
Achapter contre ly puissance,
Vous estes bien oultrecuydez.

Ducas ne vous ne ly nuyrez,
Mais yra le bon roy de France

Pour vous destruire à belle lance,
Et ville et gens, si ne vuydez,
Vous estes bien oultrecuydez.

Las! Fleurentins, confessez vous
Et pencez bien à vostre cas,
Car je vous jure sainct Lucas,
L'on vous assommera de coups.

Ne vous fiez à parler doulx,
Ny d'eschaper pour voz ducas,
Las! Fleurentins, confessez-vous.

Vous estes ennemys de tous;
De malzvueillans avez grant tas,
Contre vous s'en vont pas à pas,
Et vous donrront ung mal repoux;
Las! Fleurentins, confessez-vous.

Nobles Françoys, haulcez la lance,
Comme ceulx là très chrestiens,

Et mectez à obéissance
Ces Fleurentins et ces payens.

Ilz ont fait venir Turcs et chiens
Pour leur secours et aliance;
Nobles Françoys, haulsez la lance,
Comme ceulx là très chrestiens.

Ont aussi grant habondance
De Juifz, Moros, Suriens,
Les Turcs et tant d'autres payens,
Pour mener guerre au roy de France;
Nobles Françoys, haulcez la lance,
Comme ceulx là très chrestiens,
Et mectez à obéissance
Ces Fleurentins et ces payens.

Or parlons de ce fol de Naples
Alfonse, et [sa] génélogie;
Il n'est pas roy, mais est ung diables
Extraict de la marranerie,



Son pere bastard, quoy qu'on en die,
Filz d'une vilaine barbière,
Laquelle fût, toute sa vie,
De Valance grant cantonière.

Et puis elle, par son moyen,
Au roy Alfonso d'Aragon
Fist entendre qu'il estoit sien
Et ly porta en sa maison.
Le roy le print ou sien ou non.
Si vous diray, sans point de fables,
Comment et [de] quelle façon
Il le fist après roy de Naples.

Il est notoire que le bon roy René,
Estant tousiours roy de Cécile,
En la Cécille avoit ordonné,
Tant au royaume que en l'Isle;
Par le pays en chesque ville,
Françoys il mist en garnison,
Lesquelz furent à mort très vile
Mys, et par grande traïson.

Premier, en l'isle de Cécille
Devez savoir que les Françoys,
De nostre coustume et stille,
Furent aux dames fort courtoys;
Mais Céciliens, l'an deux foys,
Leurs femmes point ne cognoissent
Pour leur péchié souventes foys,
Dont leurs femmes trop angoissent.

Par toute l'isle que tant que dure
Le jour de Pasques, soyez seur,
Tout en ung jour et en une heure
Dans l'esglise fut le malheur;
Françoys recepvant leur sauveur
Tous agenoullez par esgaulté,
Ces Céciliens plains d'ordure
Les tuarent par grant cruaulté.

Du pape furent ilz mauldiz
De maldiction éternelle,
Pource qu'en l'esglise meurtriz
Les avoient par façon telle;

Puis pour argent et par cautelle
Furent absoulz, o pénitence
Qu'ilz portent deul, noire gonnelle,
Pour la mort de ceulx là de France.

Et puis cest ysle au roy d'Espaigne
Se donna; sienne fut depuis,
Affin que l'on ne les regaigne,
Et pour peur d'en estre punis.
Veyrent le roy René petis,
Foible d'armes et d'ordonnance.
Villains leur seigneur, je le dis,
Priver du droit n'ont pas puissance.

Napolitains semblablement
Leurs autres Françoys à oultrance
Tuer vouloit, mais vrayement
Ce ne fut pas bien en leur science.
Car les Françoys, sans nul dobtance,
Qui là furent en garnison,
Bien advisèz par providence,
Les tenoient en subgection.

Mais soubz la main, secrétement,
Mandarent au roy d'Aragon
Qu'il vint à Naples puissamment;
Et de Naples ly firent don.
Ainsi fut René, le roy bon,
Et le duc Jehan qu'estoit son filz,
De Naples par leur trayson
Chassez dahors et expellis.

Le roy d'Aragon donna Naples
A Ferrando, son filz bastard,
Lequel ne fut pas roy mais diables
Qui leur faisoit bien à la part,
Puis dirent : « Le diable y ait part,
« Quant chassasmes le roy si bon,
« Bon temps avions matin et tard;
« Si mal avons, c'est bien raison. »

Son filz Alfonso, borgne, louche,
Filz de Marran et de Marrane,
Ces Napolitains il vous touche
Et charge coups com à ung asne.

J'ay veu la gent napolitane,
Que pour appeller ung Marran
Estoit pendu à la doane
En la faveur du Cathalan.

Or ay je veu Napolitains
Crier à Dieu, à haulte voix,
Tant qu'ilz peuvent, à jointes mains :
« Dieu, envoyez-nous ces Françoys !
« O mon Dieu, qu'il y a grant choix,
« Nous cognoissons bien noz erreurs ;
« Ces bons Françoys doulx et courtoys,
« Si sont noz naturelz seigneurs. »

Cy les prins à réconforter :
« N'ayez en ce nulle doubtance
« Que Dieu fera cy transporter
« Charles le noble roy de France.
« Il est duc d'Anjou, de Prouvence
« Il est conte certainement ;
« Et si a bien autre puissance
« Que le roy Réné vrayement. »

Quant j'euz ce dit, respondirent
Napolitains par grant souspir :
Helas! helas! et puis dirent :
« Dieu éternel vous vueille ouyr ;
« Qui duc d'Anjou est sans faillir.
« Et de Prouvence conte soit;
« Jhérusalem ly doit venir
« Et roy de Cécille estre doit. »

Or a bon droit le roy de France
D'avoir le royaume de Naples
De par le conte de Prouvence,
Et duc d'Anjou, sans point de fables,
Et par ses bons droits raisonnables
Que feu roy Charles ly laissa
Sur les pays tous conquestables,
Car très juste querele il a.

Vous voyez que le roy y va,
Et n'y va pas pour cupidité,
Ny avarice; car il en a
Assez en France, pour vérité,



Mais va pour la chrestianité,
Là est, sa récréacion,
Et pour batre l'infidélité,
Ilecq fera une maison.

Or voyons comment Dieu labeure
Qui a transmis au roy de France,
Pour faire sa besoigne seure,
Homme de grant magniffìcence
Qui l'instruyra par remonstrance
De tout le pays de delà,
C'est le cardinal, sans doubtance,
Que l'on appelle *Ad vincula*.

Cecy viendra bien à propos
De ce que dit la prophécie,
Qu'à la mort il doit mectre tous
Les mauvais cleres; sur ma vie,
Saincte Esglise est toute abolie,
Sismatée et corrompue,
Cela est vray, quoyque l'on die,
Chascun le veoit à plaine veue.

Dieu en Romme de par delà
Envoya son sainct Esperit
Au cardinal *Ad vincula*,
Que saincte Esglise maintenit.
Et le bon seigneur fort subit,
A ce pape et cardinaulx
Leur remonstrant, selon Dieu, dit
Des gens d'Esglise les griefz maulx.

Mais aucuns plains de male sorte,
Qui occupent les biens de Dieu,
Du nom desquelz je me desporte,
Ont sismaté le très sainct lieu,
Mais je vous jure sainct Mathieu,
Avant que soit guière de temps,
Ceulx qu'ont l'Esglise corrompu,
Dieu les fera très mal contens.

Dieu ait l'âme de pape Sixte (1)
Qui fut oncle du cardinal

(1) Sixte IV, mort en 1484.

Ad vincula, qu'estoit fort mixte,
Et de Dieu vicaire féal,
L'Esglise régnoit par esgal,
Et combien qu'il fut Genevoys,
De Sarna filz original,
Tousiours il fut loyal Françoys.

Entre les princes, en maint lieu,
Tousiours procura bonne paix;
Et des biens qu'il avoit de Dieu,
Il a de beaulx hospitaulx faiz;
Les temples de Dieu a reffaiz,
Augmentant le divin service,
Et d'autres biens a fort parfaiz;
Point ne lui chaloit d'avarice.

Et son neveu *Ad vincula*,
Voyant asteure le désordre
De saincte Esglise de delà,
C'est essayé la mectre en ordre.
Aucuns ont voulu sur ly mordre
Par grant envye inextimable;

Mais l'envie sur eulx remordre
Viendra, et sera dommaigeable.

Mondit seigneur le cardinal
En tous les affaires de France
A ce pape, en son tribunal,
De Naples il fist remonstrance
Que le roy françois, sans doubtance,
Avoit au roiaume de Naples
Très juste droit sans défaillance.
Et d'autres biens moult honnorables.

Mais non obstant la remonstrance
Que fist ce noble cardinal
Et les ambaxadeurs de France,
Couronna l'autre en tribunal;
Au cardinal voulsit grant mal
Pour ce que France maintenoit,
Au roy de France fust loyal,
Lors le monstra par cest endroit.

Delà aucuns, ses ennemys,
Contraires de son bon couraige,

S'efforçarent de le trahiz
Et ly voulsirent faire oultraige.
Mais ly, comme prudent et saige,
Et par son subtil esperit,
Les contenta par doulx langaige,
Si bien que nul d'eux ne s'en rit.

Et le vray Dieu du fermement,
Voyant tousiours son bon vouloir,
Luy a donné l'entendement
Qu'oncques ne l'ont sceu decepvoir.
Le bon seigneur est venu veoir
Le trés chrestien roy de France,
Comme bras d'Esglise, pour voir,
Et vint en grant magnifficence.

Cy ay en Dieu ferme espérance
Que nostre mère saincte Esglise,
Par le très noble roy de France
En bon ordre sera remise;
Ad vincula, quoy qu'on devise,
Le bon et noble cardinal,

Aura des ennemys maistrise,
Et les fera pugnir du mal.

Cy orendroit, mon benoist Dieux,
    En tous lieux
Nostre bon roy te recommend,
Et qu'il soit victorieulx
    Et heureux
En toutes guerres vaillamment,
Et le gardes totellement,
    Seurement,
De traistres et de trayson;
Cecy espécialement,
    Mesmement,
Te requiers en toute saison.

Et vous, presbtres séculiers,
    Voz psaultiers
Dire tousiours vous devez;
Et moyne[s] dans voz moustiers,
    Vous requiers
Que pour le roy Dieu priez.

Il s'en va, comme savez
   Et voyez,
En ces pays estrangiers;
Les prières que direz
   Et ferez
Le garderont de dangiers.

Chartreux, Observantins,
Carmes et Augustins,
   Célestins,
Priez Dieu humblement,
Tant vespres que matins;
Cordeliers et Jacopins
   Et Béguins,
Priez semblablement,
Pour le roy vrayement
A Dieu dévotement;
   Tellement
Qu'il puisse vaillamment
Mectre à confondement
Ces ennemys mastins.

Nobles, marchans et vous bourgeoys,
Gens de mestier, loyaulx Françoys,
Je vous requiers à ceste foys,
Priez souvent
Le benoist Dieu du fermament,
Qu'au roy de France incessamment,
Donne victoire puissamment,
Contre ces chiens,
Et contre ces marrans payens
Qu'ont fait venir les Suriens,
Turcs, Moros, contre chrestiens
indeuement.

Dames, bourgeoyses, pucelles,
Damoyselles,
Qui ce lisez par plaisance;
Mesteralles, pastourelles,
Priez, belles,
Devant la divine essence,
Priez par vostre conscience
La clémence
Du benoist Jhésus, Roy de Gloire,
Qu'il doint au noble roy de France

Tel puissance
Qu'il ait des ennemys victoire.

Vous qui ce lisez pour vous esbatre,
Voyez le roy commant s'est acquité,
Lequel s'en va pour la foy combatre,
Et s'est levé contre Infidélité.
Angloys, Escoussoys, par humanité,
Pour le roy viennent à grant puissance
Pour le servir, s'il est nécessité.
Dieu doint victoire au roy de France.

A tous chrestiens, sans nul rabatre,
Le leur a rendu par humilité,
Et pour non vouloir à eulx débatre,
Mais vivre en paix, aussi fidélité;
Et puis par son sens et bénignité,
Aux autres roys a fait aliance
Pour notre foy de chrestianité.
Dieu doint victoire au roy de France.

A ces caultz Fleurentins ung emplastre
L'on leur garde, par grant tirannité,

Ilz seront batuz comme vieulx plastre;
Car, sans faulte, ilz l'ont bien mérité;
Ilz sont gros chrestiens en vérité,
Usuriers, bougerrons à oultrance,
Plains de péchez et plains d'iniquité.
Dieu doint victoire au roy de France!

Prince, Fleurentins-Marrans exité
Ont les Turcs-Moros pour aliance.
Chrestiens, prions tous par équité :
Dieu doint victoire au roy de France.
    Pendu soit d'un lyen
    Qui ne dira amen.

Nobles bourgeoys et vous marchans,
Damoyselles et bourgeoysie,
S'en cecy trouvez ditz meschans,
Vueillez pardonner ma folie.
Cy ay laissé poéterie,
Car tous ne la peuvent entendre;
Rimes obscures mys n'ay mye,
Gens laiz si la pourront comprendre.

GLOSSAIRE-INDEX.

A

A, avec. « A grant puissance, » avec une grande puissance. 49.

Abolicion, absolution, amnistie. 4.

Absoulz, absous. 37.

Achapter, acheter (*ad captare*). 32

Acomplir, accomplir (lat. *ad complere*). 13.

Acteur, l'auteur (*Actor*, de *agere*, faire, composer). 6.

AD VINCULA (*le cardinal*), Julien de la Rovère, né à Albizal près de Savone. Il était neveu du pape Sixte IV, qui lui donna l'évêché de Carpentras et le fit en 1473 cardinal du titre de *Saint-Pierre-aux-Liens*. Il occupa successivement divers siéges épiscopaux, remplit, sous le pontificat de son oncle, des charges militaires, et fut doyen des cardinaux. Il vint en France comme légat en 1480. En 1494, obligé de fuir la malveillance d'Alexandre VI et du roi de Naples, Alphonse II, c'est encore en France qu'il vint chercher un refuge. Il se rendit à Lyon auprès de Charles VIII, qui s'apprêtait à passer en Italie, et il suivit l'expédition. La sympathie du cardinal pour les Français ne se démentit pas d'abord, quand, en 1503, il eut succédé au pape Paul III sous le nom de Jules II. Mais, brouillé plus tard avec

Louis XII, il fut battu par les troupes du roi de France en 1511 et en 1512, pendant qu'un concile, rassemblé à Pise par ce prince, le déposait de la papauté. Mais, d'un autre côté le concile général de Latran, réuni par Jules II, déposa le roi Louis XII, et jeta l'interdit sur ses États. 41, 42, 43, 44, 45.

Advis, avis, sentiment. 11, 28.

Advisés, inspirés. 37.

Affaires Ce mot est ici employé au masculin : « Tous les affaires. » 44.

Affin que, afin que. 7, 13, 36.

Agenoullez, agenouillés. 36.

Agu, aigu, pointu (*acutus*). 3.

Ainsi, semble avoir été pris pour *si* conditionnel. Cette substitution, favorable au sens, rétablirait la mesure dans ce vers :

Et pour voz ducas [ain]si cuydez... 32.

Ainsins, ainsi. de cette manière. C'est l'adverbe *ainsi* terminé par un *n* euphonique et augmenté d'un *s* pour la rime. 17.

Ait, pour *aient*, à cause de la mesure. 28.

Alemaigne, l'Allemagne. 14.

Alemans. « Oultre le vouloir... des Alemans. » L'héritier présomptif de la couronne impériale portait le titre de *roi des Romains*. Charles VIII, qui ambitionnait ce titre, devait donc rencontrer la résistance des Allemands. (V. Rommains.) 5.

Alfonse. Alphonse II, roi de Naples, fils de Ferdinand Ier. Monté sur le trône en 1494, il en fut renversé la même année par Charles VIII. 34.

Alfonso, Alphonse V, dit *le Magnanime*, roi d'Aragon (1416-1458) ; et, depuis 1435, roi de Naples et de Sicile sous le titre d'Alphonse Ier. Il était père de Ferdinand (V. Ferrando), et grand-père d'Alphonse II qui précède. 35.

Aliance, alliance, union, société. 17, 34, 49.

Aller, *Allay* (*m'en*), je m'en allai. — *Allarent*, allèrent. (Cette mutation de *è* en *a* est constante dans l'idiome bordelais, pour cette 3e personne du passé défini, jusqu'au XVIIe siècle.) 10.

Allebret (*le conte d'*). Le comte d'Albret dont il est ici question est Alain, dit *le Grand*, qui épousa en 1470 Françoise, dite *de Bretagne*, comtesse de Périgord, fille aînée et héritière de Guillaume de Châtillon. Après la mort de cette princesse, il

brigua la main de la jeune Anne de Bretagne, voulant confondre dans ses prétentions sur la personne de l'héritière celles qu'il affichait sur son duché, du chef de sa première femme, de la maison de Penthièvre. Frustré de ce mariage, auquel pourtant le duc François II inclinait, il se rangea dans le parti du roi, lui rendit Nantes et céda les droits qu'il prétendait sur la Bretagne, en retour desquels le roi lui transporta quelques terres en Guyenne. 27.

Ambaxadeur, ambassadeur. (Voir X.) 44.

Amour, employé au féminin dans le sens d'*affection*. 12

Ampolle (*la saincte*), la sainte ampoule, fiole contenant l'huile pour le sacre des rois de France. On croyait qu'elle avait été miraculeusement apportée à saint Remi, par une colombe, pour le baptême de Clovis. 22.

Amyable, gracieux, aimable. 16

ANGLOYS, les Anglais.

Guilloche les considère comme devant être les alliés de Charles VIII. Ce prince n'avait rien négligé, en effet, pour se les rendre favorables. Par le traité d'Étaples (novembre 1492), il avait acheté la paix de Henri VII, en s'engageant à lui payer 745,000 écus d'or en quinze ans. 49.

Angoissent, s'attristent (de *angoisser*, angustiari). 36.

ANGOLESME (*le conte d'*), Charles d'Orléans, petit-fils de Louis de France, duc d'Orléans, comte de Valois et arrière-petit-fils du roi Charles V. Il fut père de François Ier, roi de France, et mourut le 1er janvier 1495. 27.

ANJOU (*duc d'*). Charles VIII, en qualité de roi de France, était duc d'Anjou, cette province ayant été réunie à la couronne en 1481, à la mort de Charles IV, duc d'Anjou, dernier rejeton de sa maison, dont Louis XI fut l'héritier. 39, 40.

ANNE DE BRETAIGNE, fille aînée de François II, duc de Bretagne. Née en 1476, elle fut d'abord fiancée au prince de Galles, fils d'Édouard IV, peu de mois après assassiné par le comte de Glocester, son oncle. Anne, encore enfant, se vit alors recherchée en mariage par Maximilien, archiduc d'Autriche, plus tard empereur ; par Louis d'Orléans, plus tard Louis XII (V. ORLÉANS) ; par Alain, sire d'Al-

bret (V. ALLEBRET); par le prince de Léon, fils aîné du vicomte de Rohan. Anne, chargée du gouvernement de son duché par la mort de son père, en 1488, épousa en 1489 Maximilien d'Autriche, afin de donner un protecteur puissant à ses sujets. Mais les seigneurs bretons, pour assurer la paix avec la France, rompirent ce mariage et firent épouser Charles VIII à la duchesse, le 6 décembre 1491. Après la mort de Charles VIII, elle épousa son successeur Louis XII, le 8 janvier 1499, et la Bretagne demeura définitivement acquise à la couronne. 13.

ANNE DE FRANCE, fille aînée de Louis XI. Elle fut fiancée dès sa naissance, en 1461, à Nicolas d'Anjou - Calabre, marquis de Pont-à-Mousson, petit-fils de René d'Anjou. Mais ce mariage ne se réalisa point, le prince ayant tourné ses vues du côté de la fille unique de Charles de Bourgogne. La princesse Anne fut accordée de nouveau par contrat passé à Jargeau le 3 novembre 1471, et mariée en 1474 à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, depuis duc de Bourbon. Louis XI, par son testament (1483), laissait à Anne le gouvernement du royaume et de la personne de Charles VIII. On sait avec quelle habileté elle remplit cette mission. Elle mourut en 1522. 15.

Aparçoys (*j'*), j'estime. 2.

Apparcevoir, apercevoir. 13.

Apostolicque, apostolique. 6.

ARAGON (*le roy d'*). (Pour les princes de cette maison qui ont régné dans les Deux-Siciles, voir les mots ALFONSE, ALFONSO, FERRANDO, *Génélogie*.) 14, 35, 39.

ARAGONNOYS, les Aragonais. (Pour leur établissement dans les Deux-Siciles, voir au mot *Génélogie*.) 5.

Arbalestriers, soldats armés d'une arbalète. Cette arme de trait se composait d'un arc d'acier bandé avec un ressort et monté sur un fût qui recevait le trait appelé *carreau*. 29.

Archiers, archers, soldats armés de l'arc. Charles VII créa une milice sous le nom de *francs-archers*. 29.

Ares, hères, seigneurs (heri) (?) — ou ores, maintenant (?). (Le poëme offre de nombreux exemples de la tendance de l'*a* à se substituer aux autres voyelles à peu près homophones.) 30.

Arroys, dispositions, mesures. 4.

Asne, âne (*asinus*). 38.

Assavoir. « C'est assa-

voir, » c'est-à-dire (affixe pour *à savoir*). 5.

Asteure, *asteure-cy*, à cette heure. Cette orthographe bizarre, incompatible avec l'étymologie, figure exactement la prononciation populaire. 28, 31, 43.

Auctentique, manifeste, sincère. 21, 25.

Auctorisable, qui appartient à l'autorité, qui en est l'attribut (?). 16.

Aucun, *aucuns*, quelque, quelques, quelques-uns 4, 11, 15, 42, 44.

AUGUSTINS, religieux mendiants constitués en corps par le pape Alexandre IV en 1256. 47.

Aultruy, autrui. 25.

Auroye (*j'*), j'aurais. (Un *e* muet remplaçait communément, au XVe siècle, l'*s* final que nous mettons aux deux premières personnes du singulier à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent.) 9.

Avancement, les avances (d'argent). 32.

Avecques, avec. 19.

Avoir. *J'ay*, j'ai. 2. — *Avoit*, avait. 10.

AVRANCHE (*le conte d'*). C'était un membre de la famille portugaise d'Almada. Alvar Vas d'Almada, petit-fils de Jean Eaunes d'Almada, dit *le Grand*, fut créé comte d'Avranches par Charles VII, roi de France.

Un de ses fils, D. Ferdinand, reçut le même titre du roi Louis XI, avec 400 écus d'or de pension. Il suivit en France Alphonse V, roi de Portugal De son mariage avec Constance de Norogna il eut deux fils, D. Pierre, mort sans alliance, et D. Antoine. C'est de D. Ferdinand ou de ce dernier fils qu'il s'agit ici. 28.

AYMON (*les quatre fils*). Ce sont les héros du poëme populaire de Huon de Villeneuve, contemporain de Philippe-Auguste. Les quatre fils d'Aymon, prince des Ardennes, étaient Renaud, Allard, Guichard et Richard. 28.

B

Bailler, donner, livrer, remettre. 18.

Banc, banc, siége. 30. — *Banc* semble indiquer ici le siége royal, le trône. 4.

Bancquement (adverbe), par emprunt, par opération de banque. 32.

BARBARINS, les Berbères, peuplades africaines qui ont donné leur nom à la Barbarie, contrée comprise entre l'Egypte, la Méditerranée et l'Atlas. 7.

Barbière, femme qui exerce la profession de barbier, ce qui se voit fréquemment dans les régions méridionales. 35.

Barres. Il y a ici un jeu de mots : *barres* y est employé d'abord dans le sens du jeu bien connu sous ce nom : « Leur apprendre noz barres ; » — puis dans le sens de navires, la partie étant prise pour le tout : « Puis qu'à barres... ilz jouent et à la navice. » Le jeu des barres auquel il vient d'être fait allusion était en si grand honneur au XV[e] siècle que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'arrêta un jour pour assister à une partie de barres et donna aux joueurs un prix considérable. « A Alard Robert, prêtre et joueur de barres, et à ses compagnons, monseigneur leur a donné pour acheter un prix ès barres faites devant lui à Saint-Omer, huit francs et huit sous. » (1438-1439, Comptes des ducs de Bourgogne, par le comte de Laborde, tome I, p. 358.) 30.

Batailleront, combattront. 22, 23, 24.

Béguins, nom porté par les religieux du tiers ordre de Saint François, à Toulouse, à cause, dit Moreri, d'un *Barthelemi Bechin*, qui leur avait donné sa maison pour s'établir dans cette ville, au XIV[e] siècle. 47.

Bel, *beaulx*, beau, beaux. 14, 29.

Belcop, beaucoup. Belcop a une grande affinité avec le *belcopo* italien. En France, on disait généralement *biaucop*. 30.

Benign (benignus), benin. (La rime à laquelle il correspond indique que ce mot se prononçait avec la finale nasale que lui attribue notre moderne orthographe.) 13.

Bénigvolence, bienveillance, aménité 9.

Benoist, béni (*benedictus*). 7, 46, 48.

Besoigne, besogne, entreprise 41.

Boghancy, Beaugency, petite ville de l'Orléanais. La guerre produite en 1485 par la ligue des princes et appelée la *Guerre folle*, se termina en 1486, par la prise de Beaugency, où le duc d'Orléans, assiégé par la Trémouille, fut obligé de capituler. 11.

Bombardiers, soldats chargés de servir les *bombardes*, grosses et courtes bouches à feu, à tir courbe, qui furent plus tard remplacées par les *mortiers*. 29.

Bougerrons, sodomistes, livrés à la débauche contre nature. (Dérivé de *bougre*,

qui vient lui-même de *Bulgare*). 50.

Bouloigne (*le conte de*), Bertrand VI[e] du nom, sire de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne. Il fit hommage en 1577 de son comté de Boulogne à Louis XI, à qui il le céda plus tard en échange de celui de Lauraguais. Il mourut au moment même où s'ouvrait l'expédition d'Italie à laquelle le poëte l'invite à prendre part, le 26 septembre 1494. 28.

Bourbon (*Jehan de*). V. Jehan. 15.

Bourdeaulx (prononciation ancienne de Bordeaux, conservée jusqu'au XVIII[e] siècle). 3.

Bourgoigne, la Bourgogne. 14.

Bourgoigne (*le Bastard de*). Il s'agit certainement ici d'Antoine, dit *le Grand Bâtard*, né en 1411 de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Jeanne de Prasles Sa bravoure le fit surnommer *le Grand*. Il alla combattre les Maures en Afrique et délivra Ceuta qu'ils attaquaient. A son retour en France, il accompagna Charles le Téméraire dans sa campagne contre les Suisses, et il commandait l'avant-garde des Bourguignons à Granson en 1474. Fait prisonnier à la bataille de Nancy et livré à Louis XI, il reconnut les bons traitements de ce prince et lui demeura désormais attaché. Louis XI lui donna le duché de Château-Thierry en 1478. Charles VIII qui trouva également dans le *Grand Bâtard* un serviteur vaillant et dévoué, lui accorda on 1486 des lettres de légitimation. Il mourut en 1504. — Parmi ses frères bâtards, il y en avait un du nom d'*Antoine*, son compagnon dans l'expédition de Ceuta, et comme lui attaché au service de la royauté. On pourrait bien aussi lui appliquer l'indication vague de Guilloche. 28.

Boys, bois. 7.

Bretaigne, Bretagne. — Les princes français ligués contre madame de Beaujeu se retirèrent en Bretagne. Vaincus et faits prisonniers à Saint-Aubin-du-Cormier, (1488), ils furent graciés par le jeune roi. 13. — « Anne, duchesse de Bretaigne, » voyez Anne. 13. — Les vaisseaux venus des ports de Bretagne pour l'expédition d'Italie. 19.

Brief, bref (*brevis*). « A briefz mos », en peu de mots. 2, 25.

—

C

C', *s'* (pour *se*) : « C'est essayé, » s'est essayé. 43

CARMES, religieux qui tiraient leur nom du mont Carmel, en Syrie, où ils furent d'abord institués. Cet ordre a été introduit en Europe par S. Louis, en 1238. 47.

CASTILLE. La Castille formait alors un royaume qu'Isabelle avait apporté en mariage à Ferdinand le Catholique, infant d'Aragon. 14.

CATHALAN. Catalan, ici, est employé, par confusion, pour Aragonais; il s'agit du roi de Naples Alphonse II, de la maison d'Aragon. Peut-être aussi est-ce par dédain pour ce prince que Guilloche lui donne un titre qui ne rappelle qu'une portion de ses États. 39

Catholicque, Catholique. 6, 21.

Cault, *caultz*, trompeur, rusé (*cautus*). Le poëte applique deux fois cette épithète aux Florentins. 17, 31, 49

Cautelle, ruse 37.

Ce, cela. 2, 6, 25.

CÉCILE, CÉCILLE. Sicile s'entend également de l'île de ce nom et du royaume des Deux-Siciles, qui comprenait Naples et la Sicile. 1, 35.

CÉCILIENS, les Siciliens. Leur conduite envers leurs femmes; comment ils massacrèrent par trahison les Français qui tenaient garnison dans leur île. Le poëte commet ici un anachronisme étrange en transportant au XV[e] siècle, pendant le règne éphémère de René d'Anjou à Naples (1438-1442), le tragique événement connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, dont le signal fut donné à Palerme le lundi de Pâques 1282, à l'heure de vêpres, sous Charles I[er] de la première maison d'Anjou. 36.

Cecy, ceci. 7.

CÉLESTINS, religieux de la congrégation de Saint-Bernard, réformés au mont Magelle, dans les Abruzzes, en 1254, par Pierre de Moron, depuis pape sous le nom de Célestin V. 47.

Celle, *celles*, cette, ces. « Celles parties », en ces lieux. 5, 23.

« Celle copie », cette copie. 9.

« Celle terre », cette terre. 29.

Celluy, celui 7.

Cens, cent, cents. 10, 26.

Ceste, cette. 8, 23.

Cestui, *cestuy*, celui-ci. 10, 26.

Chaloir, importer; se soucier (*calere*), 43.

Chault, indic. prés., 3[e]

pers sing. 31.—*Chaloit*, imparf. ind. 3e pers. sing. (Ce verbe était impersonnel.) 43.

CHARLEMAIGNE, Charlemagne. 21, 24.

CHARLES VIII, son portrait 1, 2. — Ses qualités morales. 9, 21, 26.—Ses titres et sa puissance. 39. Voir le *roy de France.*

CHARLES. « Feu roy Charles », Charles IV, roi de Naples, duc d'Anjou et de Calabre, comte du Maine, mort en 1481, sans postérité. Il laissa par son testament sa souveraineté de Provence à Louis XI et à ses successeurs. 40.

CHARTREUX, ordre religieux institué, en 1084, à la Grande Chartreuse, près de Grenoble, par S. Bruno. 47.

Chascun, chacun. 17.

Chastaigne, capitaine (corruption de *cheftaine*, capitanus). Il y a ici un calembour fondé sur la ressemblance de ce mot avec *châtaigne* (castanea). « Laisser sa peau » pouvait se dire des deux, en s'appliquant aux capitaines par une figure de la langue populaire. 12.

Chesque, chaque (*quisque*). 35.

Choisis, choisit 22.

Chrestianité, christianisme, foi chrétienne. 41, 49.

Chrestien, chrétien. 6. — « Roy très-chrestien ». C'est en 1469, sous Louis XI, que ce titre est devenu une calification propre des rois de France et une expression de formule. (Mém. de l'Acad. des inscriptions, t. XVII, p. 540.) 17, 21, 26.

Circunvoysins (*les*), les peuples voisins, limitrophes. 17.

Cité. « La Cité de péchié, » Florence. 5, 6.

Clère, pour clerc, à cause de la rime. 6.

Clérins, grelots, sonnettes, et, par extension, instrument de musique au son fort aigu, clairon. 19.

CLOYS, Clovis. 22.

Cognoissent, connaissent. 31, 36.

COLONNOYS (*les*), partisans de la famille Colonna et rivaux des *Ursins*, qui étaient attachés à la famille Orsini. La lutte de ces deux factions désolait depuis longtemps les Etats romains. Les Orsini étaient une race guelfe, dévouée à la cause de l'indépendance italienne. Or les deux partis se rapprochèrent à l'occasion de l'expédition de Charles VIII, mais, chose étrange, ce ne fut point pour le triomphe de la cause nationale : car tous deux se montrèrent favorables aux Français. Toutefois ces bonnes dispositions furent de courte durée. Pros-

père Colonna, chef de sa maison, et parent de Gonzalve de Cordoue, qui avait déjà secondé ce capitaine contre les Turcs, se déclara encore pour lui contre les Français. 17.

Com, comme. *Com*, dans nos deux exemples, rendait le même son que *comme*, étant suivi d'une voyelle. 10, 39.

Combien que, quoique. Locution familière au poëte, qui y trouve l'avantage de trois syllabes pour sa « mectrificature ». 1, 26, 43.

Commande. « A leur commande », à leur service, sous leurs ordres. 29.

Commant, comment. 49.

Commectz (*je*), je commets, je confie 2

Compagnie. S'entend ici de la réunion des autres vaisseaux venus des ports de Guyenne, de Bretagne et de Normandie. 19.

Compaigne, compagne (pour épouse ; expression plus relevée s'appliquant à Anne de Bretagne). 13.

Compteray, conterai, raconterai 2

Concepvoir, concevoir (*concipere*). 14.

Confondement « Mectre à confondement », confondre, anéantir. 47.

Conquestables, qu'on peut ou doit conquérir. (De *conquester*, ci-après.) 40.

Conquester, conquérir : *conquestera*, conquerra. 5.

Conte, comte. 27, 40.

Contr', contre (élidé à cause de la voyelle initiale du mot suivant). 23.

Contraires, adversaires. 44.

Cordeliers, religieux de l'ordre des Frères Mineurs, institués par saint François d'Assise en 1223. Ils tiraient leur nom de la *corde* qui leur ceignait les reins. 47.

Cordiaulx (adj.), cordiaux. 16.

Couché, dans le sens d'ajouté. 9.

Coups, « charger coups », pour charger de coups. 38.

Couraige, hardiesse. 1. — Intention généreuse. 44. — *couraige!* (interjection). 29.

Couraiger (verbe actif), encourager. 26.

Créance, croyance, confiance. 25.

Croché, emprunté, pris. 9.

Cronicques, chroniques, histoires. 25.

Croy (*je*), je crois. 10, 22. — *Croyre*, croire. 4.

Cruxifix, crucifix. (Voir X.) 7.

Cueur, cœur. 4, 27.

Cy, ici. 6, 10, 25, 39, 45.

—



D

Dahors, dehors. Cette tendance à changer *e* en *a* est un des traits caractéristiques des idiomes du midi de la France. (Voir les mots *allarent*, *tuarent*...) 19, 38.

Damoyselles, demoiselles nobles (*dominicellæ*). 3, 48, 50.

Dangier, danger. 47.

Daulphin. Il s'agit ici de *Charles-Orland*, né du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, le 10 octobre 1492, et mort le 10 décembre 1495. 13, 14, 15.

De, par. « De pitié d'eulx », par pitié d'eux. 4.

Débatre à, avoir un conflit avec... C'est une allusion aux traités conclus par Charles VIII avec Henri VII, roi d'Angleterre, avec Maximilien, empereur d'Allemagne, et avec Ferdinand II, roi d'Aragon, pour s'assurer qu'ils ne s'opposeraient pas à son expédition en Italie. 49.

Débilité, affaibli, malade. 1.

Decepvoir, décevoir (*decipere*), tromper. 45

Déclairez (*se sont*), ils se sont déclarés. 18.

Dedans, dans. 7.

De delà, de là ; « Le pays de delà », ce pays-là ; le pays d'au delà (des Alpes), c'est-à-dire l'Italie. 41, 43.

Défaillance. « Sans défaillance », qui ne fait pas défaut (du lat. *fallere*). 44.

Défectif, *ve*, défectueux. *Défectif* s'est restreint à la langue lexicographique, tandis qu'*effectif*, composé de la même manière, s'est conservé dans une acception générale. 2.

Deffault, défaut, imperfection. 32.

Déité, divinité. 10, 23.

Delà, par delà (préposition). « Delà la mer », au delà de la mer. 6.

Delis, délices, plaisirs (radic. latin *delect*). 24.

Demaine (*se*), se comporte (de *se demainer* ou *se demener*). 14.

Dépositant, participe présent d'un verbe, *dépositer*, substitué par le poëte à *déposer*. 8.

Desjà, déjà (dès jà). 12.

Despéchié, dépêché. L'*i* n'a été introduit que pour la rime. 5.

Desporter (*se*), s'abstenir. 11, 42.

Desquelz, desquels 11.

Destruyra, de détruire (*de-struere*). 5.

Deul, deuil. 37.

Deulx, deux (*duo*). (*l* n'a point ici de cause étymologique : cette lettre semble y avoir été introduite par

suite du son homophone de *deux* avec le pluriel de quelques mots en *el.*) 15.

Devers (employé comme préposition), vers. 24.

Deviser, dire, raconter. 45.

Dévocieusement, avec dévotion. 25.

Devroit, devrait. 20.

Diables, diable (avec addition d'un *s* pour la rime). Deux siècles auparavant, l'*s* eût été de rigueur au nominatif, en souvenir du nominatif latin *diabolus*. 34, 38.

Dieux, Dieu (ainsi orthographié pour la rime). Le moyen âge aurait employé cette forme ou plutôt Diex au nominatif singulier, par imitation du nominatif singulier latin, *Deus*. 46.

Dire, *Dires*, infinitif auquel on a ajouté un *s* pour la rime. 18.— *Je dy*, je dis. 7. — *Die* et *Disse*, dise (subjonctif présent). 12, 13, 35, 41.

Dis, *ditz*, dits, paroles. 28, 50.

Dixehuitiesme, dix-huitième (allongé pour la mesure). 4.

Dixeseptiesme, dix-septième (allongé pour la mesure). 4, 11.

Doane, douane (le nom de l'institution étendu au bâtiment qui en est le siége). 39.

Dobtance (employé au masculin pour la rime), appréhension, crainte (dans le sens où nous avons conservé le verbe redouter). 37.

Doibvent, doivent (*debent*). 18.

Doint, donne, subjonct. de donner (*donet*). 11, 13, 48, 49, 50.

Dommaigeable, dommageable, nuisible. 44.

Dommaine, domaine 14.

Donrront, syncope pour donneront. 33.

Doubtance, doute. 39. — « Sans nul doubtance » (mis au masculin à cause de la mesure). 20. — « Sans point de doubtance. » 22.— « Sans doubtance », sans aucun doute, assurément. (*Palsgrave* constate que de son temps on prononçait doutance, sans tenir compte du *b* étymologique.) 41.

Doulx, doux (*dulcis*). 9, 21.

Doy (*le*), le doigt. 23.

Droit (adj.), convenable, légitime. « Le droit domaine », le domaine naturel. 14, 16.

Ducas, ducats. Le ducat était une monnaie d'or italienne dont la valeur à cette époque était d'environ 26 sous 10 deniers. Charles VIII en fit frapper dans son expédition comme roi de France, de Rome, des Deux-Siciles et de Jérusalem. 32.

E

Eaue, eau. (L'*e* muet final répond à la terminaison féminine *a* du latin *aqua*, qui subsiste sous la même forme dans les mots *aigue et ève*.) 13.

Édict, édit, loi, ordonnance. 7.

Efforçarent (*s'*), s'efforcèrent. 45.

Ell', elle (élision à cause de la voyelle initiale du mot suivant). 19.

Emplastre, emplâtre (employé ici par extension et dans un sens ironique). 49.

Endroit. « Par cest endroit », de cette manière. 44.

Enffance, enfance. 15.

Ennemys, ennemis. 47.

Ensuivre. « Ensuyvant ». — « S'ensuit ». 9.

Ce double exemple, confirmé par beaucoup d'autres, prouve que le verbe *ensuivre*, au XVe siècle, s'employait comme verbe actif et comme verbe réfléchi. Il ne subsiste dans la langue moderne que sous cette dernière forme.

Entendement, intelligence, attention. 3.

Entiers, intègre, bienveillant. (L'*s* final est mis pour la rime.) 4, 12.

Entretenir, soutenir. 20.

Environ, à peu près. 20.

Envye, envie. 2.

Erre, route, voyage. — « Grant erre », promptement. 5.

Esbatre (*s'*), se divertir. 1.

Esbays (*m'*), je m'ébahis, je m'étonne. 31.

Escadre, division d'une flotte. 30.

ESCOUSSOYS. Il existait depuis longtemps des relations d'alliance entre l'Ecosse et la France, et on voit sous Louis XI un corps d'Ecossais dans l'armé française. Charles VIII resserra encore ces liens par le traité d'Édimbourg en 1485. 49.

Escripire, écrire (*scribere*). 9, 26.

Escript (scriptus), écrit. 7, 8.

Escrouelles. On lit dans le journal d'André de la Vigne, qui suivit Charles VIII en Italie, que le 20 janvier 1495, le roi, à Rome, toucha et guérit des écrouelles cinq cents personnes. 23.

Escu au soleil, monnaie d'or créée par Louis XI (ordonnance du 2 novembre 1475). La pièce pesait 3 grammes 49 centigrammes; sa valeur intrinsèque était de 11 francs 67 cent. 10.

Escuz, écus. 10.

Esgal. « Par esgal », avec équité. 43.

Esgaulté, égalité. 36.

Esglise, l'Église, pour la religion. 6, 36.

Esmoi, inquiétude. 23.

Espaigne, l'Espagne. — Le « roy d'*Espaigne* » dont il est parlé p. 37 est Alphonse V d'Aragon. V. *Alphonso*. 14.

Espaigneulz, les Espagnols, c'est-à-dire les Aragonais qui occupaient le royaume des Deux-Siciles. 5.

Espécialement, spécialement. (Cette prosthèse de *e* devant la consonne double *sp*, pour en faciliter l'émission, est l'indice de la formation populaire des mots français. (*Specialis* et ses dérivés ne nous ont laissé que des mots de forme savante.) 46.

Esperis (*le sainct*), le Saint Esprit. 8.

Esperit, esprit. 8, 42, 45.

Espoux, *espouse*, époux, épouse. 7.

Esprouver, éprouver. 25.

Essence. « La divine essence », Dieu. 48.

Estille, prosthèse pour *style* dans le sens d'usages, mœurs. Cet artifice pour faciliter la prononciation des deux consonnes initiales *st* appartient à la formation populaire des mots. Elle ne s'est pas maintenue pour le type latin *stylum* dont nous n'avons que la forme savante *style*. 2.

Estoille, étoile. 10, 14.

Estoys (*j'*), j'étais. 9.

Estrangier (pour rimer avec *dangier*), étranger. 47.

Esveillé, éveillé. 10.

Éu, eu (participe passé de *avoir*. Le peuple de certaines provinces dit encore *aivu*). 32.

Eulx, eux. 4.

Eust, eut. 12, 26.

Euvres, œuvres, actions. « Euvres haultaines », actions d'éclat. 29.

Excellance (au lieu d'excellence), supériorité. 25.

Excercice, *exercice*, levée d'hommes, armement (*exercitus*). 5, 6.

Exercice, accomplissement, réalisation. 2.

Exité, excité. (Voyez X.) 50.

Expellis, expulsés (*expellere*). 38.

Extraict, issu. 11, 34.

Extraicte, extraite. 9.

F

Face, [qu'il] fasse (subjonct. présent de faire ; *faciat*). 7.

Facture (*gens de*), gens du métier (*facere*, faire). 2.

Faire. « Il fait à propos », il est à propos. 2.

Faictes, *faiz*, faites, faits. 8, 43.

Fault (de faillir), manque, fait défaut. 31.

Faulte (*sans*), sans faillir. 22. — A coup sûr. 50.

Féal, *féaulx*, fidèle, fidèles. 12, 43.

Fémenin, féminin. 14.

Féris, frappé (à mort). (L'*s* final est ajouté pour la rime). 28.

Fermement, firmament, 45, 48.

FERRANDO, Ferdinand Ier, roi de Naples (de 1448 à 1494), fils naturel (comme il est dit p. 35) d'Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon sous le nom d'Alphonse V, et de Sicile sous celui de Alphonse Ier. 38.

Fier (le singulier au lieu du pluriel, pour la rime). 28.

Filz, fils. 3, 8.

Fin (finis). « Fin à », jusqu'à. 25. — « A toutes fins », en toutes circonstances. 17.

Finist, finit. 9

Fist, fit. 20, 35.

FLANDRES, les Flandres. Le comté de Flandre, principale partie de ces provinces, appartenait alors à la maison d'Autriche, par suite du mariage, avec l'archiduc Maximilien, de Marie de Bourgogne, fille unique et héritière de Charles le Téméraire. 14.

FLEURENTINS, les Florentins (V. Florence). 30, 31, 33, 34, 49, 50.

FLORENCE. Cette république, sous Laurent de Médicis, dit *le Magnifique*, mort en 1492, avait atteint un haut degré de civilisation; mais sa corruption n'était pas moindre. Tous ses vices étaient alors mis à nu et anathématisés par le fougueux moine Jérôme Savonarole, qui, à l'approche de l'expédition française, la dénonça à ses compatriotes comme le fléau dont Dieu voulait châtier leurs crimes. Ces circonstances expliquent l'indignation que manifeste Guilloche pour les *Fleurentins* et leur capitale, la *Cité de péchié*. — Charles VIII entra à Florence le 17 novembre 1494. 6.

Foible, faible. 37.

Fort (adv.), beaucoup, le plus possible. 2.

Fouyr, fuir. — *S'en fouyront*, s'enfuiront. 7. — *fouy*, fui. 25.

(La différence de fuir et de fouir n'existe que dans la prononciation de l'*u* qui se prononce *ou* dans les contrées méridionales).

Foy, foi (*fides*). 10.

Foys, fois (*vices*). « Autre fois », de nouveau, une autre fois. 4, 12, 27, 30, 31, 36, 48.

Foys, je fais (*facio*). 14.

Franc, généreux. 12.

FRANÇOYS, Français. 2, 4, 8, 10, 14.

Fraper, frapper. 17, 28.

Fruyz, fruits. 14.

Fuz, *fust*, je fus, il fut. 10. — *Fût*, *fussent*, il eût été, ils eussent été. 19, 31. — « Fussent cinq cens », fussent-ils cinq cents? 26.

G

G', je. 10.

Gaignerez, vous gagnerez. 28

Gallères, galères, bâtiments longs et à bas bord, allant à rames et à voiles. 18.

Galliaces, galéaces, galiasses, grands vaisseaux de bas bord, à rames et à voiles, avec des canons sur les côtés et à la proue, tandis que les galères n'en avaient qu'à l'avant. 18.

Génélogie, généalogie. — Voici cette généalogie des rois de Naples de la maison d'Aragon, qui n'estindiquée que confusément par le poëte : *Alphonse V*, *le Magnanime*, réunit en 1435 la couronne de Naples à celle de la Sicile insulaire, réunie au royaume d'Aragon depuis les *Vêpres siciliennes* (1282). Il fut Alphonse I de Naples. *Ferdinand I* son fils naturel lui succéda en 1458. Guilloche doute même de la réalité de cette paternité, persuadée au prince par une concubine de bas étage. *Alphonse II*, fils et successeur de Ferdinand, en 1494, et compétiteur de Charles VIII, ne fit que passer sur le trône; dépossédé aussitôt après son avénement par l'expédition française, il alla mourir cette même année 1494 dans l'île de Sicile, après avoir abdiqué en faveur de son fils Ferdinand II. 34.

Genevois, Genevoys. Les Génois. La république de Gênes était intéressée aux entreprises de Charles VIII sur l'empire d'Orient; l'invasion de Turcs (1475) avait détruit ses établissements de l'Archipel et de la mer Noire. 18, 43.

Gens de facture, v. *Facture*. 6.

Gent, *gente*, noble (lat. *gens*, famille noble). 24.

Gentement, noblement. 24.

Gentillesse, *gentilesse*, noblesse. 21, 24.

Germains. Le poëte emploie cette dénomination comme synonyme d'*Allemands*. 5.

Gonnelle, casaque portée par-dessus tous les autres vêtements. 36.

Grant, *grans*, grand, e; grands, grandes; des deux genres (*grandis*, *grandes*). 23, 4. — « Grant batailles », gran-

des batailles (sans accord de l'adjectif avec le substantif.) 5.

Grectz, les Grecs. Leur empire, tombé tout entier sous le joug des Turcs depuis la mort de Scanderberg (1467), excitait encore les convoitises des puissances chrétiennes, et la république de Venise, notamment, y garda longtemps des prétentions. Charles VIII, quand il partit pour l'Italie en 1494, se proposa de pousser ses conquêtes jusqu'à Constantinople, et de reconstituer sous son sceptre l'empire d'Orient 7, 21.

Grief, peine, dommage (du latin (*gravis*). 7.

Griefz (adject.), lourds, graves (*gravis*). 47.

Guienne, 19.

Guiennoys, natif de la Guyenne. 3.

Guière, guère. 43.

Guilloche (*maistre*). Son nom et son pays. 3.— Motifs qui l'ont déterminé à écrire ce poëme; date de la composition (1494). 1. — Son voyage en Italie et en Sicile; ce qu'il pense de la « mectrificature »; objet du poëme. 2. — Son opinion sur Floreuce. 6. — Il s'excuse des imperfections de son œuvre. 9. — Sa foi dans la mission providentielle de Charles VIII : il était à Reims au couronnement de ce prince (28 mai 1484). 10. — Plan de conduite de maître Guilloche, pour l'expédition d'Italie..., s'il eût été capitaine. 30. — Conversation avec les Napolitains pour les gagner au parti français. 39. — Espérances qu'il fonde sur Charles VIII et sur le cardinal *Ad vincula* pour le salut de l'Eglise. 45.

H

Habilité. Ce mot, qui avait à peu près la même signification que *habileté*, s'entendait surtout de la qualité qui rend apte à quelque chose : Bossuet l'a employé dans ce sens. Aujourd'hui il est presque restreint à la langue de la jurisprudence. 1.

Habondance, abondance, quantité 34.

Habondans, abondant, rempli. (Ce mot, que le sens voudrait au singulier, prend ici la forme du pluriel pour la rime.) 20.

Habonde, abonde (employé au singulier malgré son sujet multiple, à cause de la rime). 90.

Haulcer, *haulser*, hausser, lever. (Ce mot conserve *l* étymologique de *altus*.) 34.

Hault, haut (*altus*) 21, 32.

— « Et hault et bas », complétement, sans réserves. (C'est l'analogue, pour l'image, de notre expression figurée : De fond en comble.) 2.

Haultain, *e*, haut, e; magnifique. 8, 29. — « Mer haultaine », mer profonde. (*Altus*, en latin, a le même sens.) 13.

Haultesse, majesté. 24.

Het (*de*), de bon cœur. (*Het* ou *hait* signifie proprement *satisfaction*, *bonne disposition d'esprit*, et de là *courage*. Il nous en reste le composé *souhait*, désir secret). 28.

Honnorera, honorera. 7.

Host, hostilité, guerre. 4. — Armée. 6, 11.

Huitiesme, huitième. 3.

Huy (hodie), aujourd'hui. 26.

I

Iamais, jamais. 19. 21.

Icelui, *icelle*, celui-ci, celle-ci. 2.

Icy, ici 2, 3.

Ilec, *illec*, *illecq*, *illecques*. Là. 6, 10, 41.

Ilz, ils. 18.

Incessammens, incontinent, sans retard. (L'*s* est pour la rime.) 5.

Indeuement, d'une façon illégitime. 48.

Inextimable, non estimable. 43.

Infidélité (*l'*), les infidèles. 41

Informay (*m'*), j'appris, je fus informé. 10.

Intelligence, bonne entente, accord. 17.

Isle (*l'*), l'île de Sicile. 35.

ITALIE, ITALIES, l'Italie, la nation italienne, c'est-à-dire l'ensemble des États et des régions diverses composant l'Italie. 5, 17, 19.

J

JACOPINS, Jacobins; nom donné en France aux Dominicains, parce que leur premier couvent à Paris fut établi rue S.-Jacques (1219). 47.

JEHAN (*le duc*), Jean II, duc de Lorraine, fils aîné de René d'Anjou, investi par son père du duché de Lorraine, à la mort de sa mère, Isabelle, duchesse de Lorraine, en 1452 38.

JEHAN DE BOURBON (voir la note au bas de la page 15.) — Jean II, duc de Bourbon, frère aîné de Pierre II et connétable de France, était mort en 1488, sans postérité. 15.

JHÉRUSALEM, Jérusalem. — Guilloche fait allusion à

la première croisade entreprise par S. Louis en 1248, dans laquelle ce roi ne put s'avancer jusqu'à Jérusalem, et n'eut d'autre succès en Palestine que la prise de Tyr et de Césarée. 8, 24.

JHÉSUS, Jésus. 10, 22, 24.

Jour, « de jour en jour », constamment. 12.

Joyeulx, joyeux. 18.

JUIFZ, les Juifs. (Cette dénomination est souvent détournée de son sens propre et employée comme terme de mépris.) 19. 20, 27, 34.

L

Labeure, travaille, agit (*laborare*). 41.

Laiz, laïcs (et par extension les illettrés, — comme son opposé, *clerc*, a étendu sa signification à tous les gens instruits). 50.

Langaige, langage, discours. 26, 45.

Las, hélas (qui s'écrivait originairement en deux mots: hé! las!). 33.

Les, semble pris pour *le* dans cette phrase du dernier vers : « Les en garderont » où il ne s'agit que du roi. L'*s* final aurait ainsi été ajouté en faveur de la mesure, et pour éviter l'élision de *le* en *l'* devant la voyelle suivante. 15.

Lo, le (article). 30.

Loing, loin (*longè*). 26.

LOMBARDS (*les*). La ligue lombarde avait pour chef Ludovic le More, duc de Milan, qui, après avoir appelé les Français en Italie, se tourna contre eux à leur arrivée. 5.

Longtain, *e*, long. longue. 14.

Longuets, un peu allongés (diminutif de longs. — Christine de Pisan dit de Charles VIII : *Le visage de beau tour, un peu longuet*). 3.

LORRAINE. 14.

Los, gloire. 25.

Louenge, renommée, gloire (dans le sens du latin *laus*.) 8, 28.

Loyaulx, loyaux. 14.

LOYS (*le roy*), Louis XI, père de Charles VIII. 11.

LOYS (*sainct*), le roi Louis IX, vainqueur des Turcs à la bataille de Mansourah. 24.

Luy, lui. 6.

Luyt, luit (de *luire*). 13.

Ly, lui, elle, à lui. à elle. 4. 7. 14. 32, 43, 44, 45.

Lyen, lien. 50.

M

Magnifficence, magnificence, distinction. 41, 45.

Main. « Soubz la main », sous main, en cachette. 38.

Mains, moins : « Ny plus ny mains », ni plus ni moins. 20.

Maintenit, maintint. 42.

Maintenoit, de *maintenir* : soutenir, tenir pour. 44.

Maison, dynastie royale. 22, 24, 29, 41.

Maistre, maître, titre des maîtres ès arts, grade universitaire qui donnait le droit d'enseigner les lettres et la philosophie. 2, 3.

Maistrise, supériorité, gain de cause. 46.

Mal, *male*, mauvais, mauvaise (*malus*, *a*). 33, 42.

Maldiction, malédiction. 36.

Malice, malveillance, hostilité. 12.

Malzvueillans, malveillants. 33.

Mandarent, mandèrent. 38.

Marran, *marrans*, infidèles convertis et pratiquant le christianisme par hypocrisie. S'entend ici principalement des juifs convertis qui continuaient leurs industries usuraires. 18, 32, 38, 39, 48, 50.

Marrannée, *marranerie*, nom générique des marrans (v. ce mot). 19, 34.

Martires, maltraités, victimes. 18.

Mastins, mâtins, chiens (terme d'injure). 47.

Mauldiz, maudits. 36.

Maulx, maux (*mala*). 4.

Mauvaix, mauvais. 6.

May, mai. 10.

Mectez, mettez. « Mectez icy l'entendement », prêtez attention. 3.

Mectra, mettra. 6.

Mectrificature, versification (la science du mètre poétique, du rhythme). 2.

Mélenconye, mélancolie. (Cette déformation paraît empruntée à la langue provençale, qui, perdant de vue l'étymologie du mot, en avait fait *malenconia*). 1.

Mener : « Mener guerre, » faire la guerre. 34.

Merveil (*à*), miraculeusement. 10.

Meschans, défectueux (dans le sens étymologique : méchéant). 50.

Mescréance : « Les gens de mescréance », les infidèles, turcs, juifs, etc. 21.

Mescréans, mécréants. 19.

Mesmement, mêmement, de même. 46.

Mesteralles, moissonneuses, ouvrières des champs (*metere*). 48.

Mestier : « Gens de métier », ouvriers. 48.

Meurtriz, mis à mort. 36.

Mieulx, mieux. 17.

Mil, mille. 26.

Mixte, doux, modéré, souple (*mixtus*). 43.

Montaigne, montagne. 7, 19.

MONT-OLIVET. V. OLIVET. 8.

MONT-SENIS. V. SENIS. 21.

Morir, mourir. 20.

MOROS, les Maures (et, par extension, les Turcs. Ce terme de mépris semble même s'étendre à tous les ennemis de l'occupation française en Italie). 34, 48, 50.

Morra, mourra. 7.

Mort, mort violente, le dernier supplice. 7.

Mortalité, l'ensemble des mortels; tout le monde. 1.

Mos, mots. 2.

Moult, très (*multum*). 2, 3.

Moustier, monastère (*monasterium*). 46.

Moyne, moine. 46.

Mussans, cachant (participe présent, avec l'accord, de *musser*, cacher). 7.

Mye, mie, point du tout. 50.

MYLAN (*le duc de*), Louis d'Orléans, plus tard Louis XII, qui prétendait avoir des droits sur le duché de Milan, comme petit-fils de Valentine Visconti. 27.

MYLANNOYS, les Milanais. 17.

Mys, mis. 16, 31, 50.

N

N', élision de *ne* pour *en* (imitation de l'italien). « *N'est* », en est. 20.

N', ni. « N'aucun », ni aucun. 26.

Nacion, nation. 3, 22.

NAPLES. Naples sous les princes de la maison d'Aragon. 34, 35, 38. — Droits de la maison de France sur Naples. 40, 44.

NAPOLITAINS, les Napolitains. 20, 37, 39, 40.

Napolitane (*la gent*), le peuple napolitain. (Le mot *gent* ici indique une intention dédaigneuse.) 29.

Narres, les narines, le nez. 31.

Nasquit, naquit. 10.

Navice, flotte. 30.

Ne, ni (*nec*). 21, 26.

Necte, nette. 13.

Nefz, navires. 18.

NEVERS (*le comte de*), Engilbert de Clèves, comte de Nevers et pair de France, d'abord gouverneur de Bourgogne, puis naturalisé Français en 1486. Il prit une part éclatante à l'expédition qui fait l'objet de ce poëme, et s'y signala surtout à la bataille de Fornoue, en 1495, où il commandait les Suisses. Plus tard, il accompagna également Louis XII en Italie, et assista à l'entrée solennelle de ce prince dans Gênes, le 26 août 1502. Il mourut le 21 novembre 1506. — Il était gendre de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme. 27.

Ordonnance, appareil militaire. 37.

Orendroit, désormais. 46.

ORENGE (*le prince d'*), le prince d'Orange, Jean de Chalon, II[e] du nom. Les droits de sa principauté étaient alors fort restreints, Louis XI s'étant arrogé la suzeraineté d'Orange, pour punir Guillaume, père de Jean II, de sa fidélité aux ducs de Bourgogne. Jean II tint aussi pour le parti de Marie de Bourgogne ; mais, arrêté en 1477, il fut banni a perpétuité comme coupable de lèse-majesté. Il entra plus tard dans la ligue contre Anne de Beaujeu, et fut pris à Saint-Aubin-du-Cormier, en 1488. Il stipula au mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (13 décembre 1491) comme oncle et héritier de la princesse, et renonça à ses droits sur le duché de Bretagne. Dès lors il demeura fidèle à la royauté. Compagnon de Charles VIII et de Louis XII dans leurs expéditions d'Italie, il obtint de ce dernier, en 1499, des lettres patentes lui accordant remise de l'hommage auquel Louis XI avait soumis le prince d'Orange. Il mourut le 25 avril 1502. 27.

Original, d'origine, natif. 43.

ORLÉANS (*le duc d'*), Louis II d'Orléans, qui succéda au roi Charles VIII sous le nom de Louis XII. Il était duc de Milan du chef de sa mère, Valentine Visconti, épouse de Charles d'Orléans, et le Valois avait été érigé en duché pour son grand-père, Louis I[er], par le roi Charles VI, frère de ce prince, en 1402. 27.

Osast, osât (de oser). 21.

Oster, ôter, ravir. 4.

Oultraige, outrage. 45.

Oultre, outre. 2 Contre. 5.

Oultrecuidez, audacieux (participe passé de oultrecuider, *ultra cogitare*). 32.

Ouy, ouï (participe passé de *ouyr*, ouïr). 18.

Ouyr, ouïr, entendre 40.

P

Pape. Le pape qui régnait alors (à l'époque des Vêpres siciliennes, en 1282) était un Français, Martin IV (*Simon de Brione*), partisan de Charles d'Anjou. 36.

Papegay, perroquet. 10.

Par, pour. « Par compaigne », pour compagne. 13.

Par ainsins. V. *Ainsins*. 17.

Pardonner, indifféremment employé comme actif ou neutre. 4.

Parface, parfasse (subj. présent de *parfaire*, achever). 13.

Parfaitz, *parfaiz*, de parfaire, exécuter, achever. 16, 43.

Part. « Leur faisoit bien à la part », *leur faisait belle part ;* tournure ironique pour exprimer qu'il les traitait durement, qu'il leur faisait un *mauvais parti*. 38.

Parvers, pervers. 27.

Pastourelles, bergères. 48.

Pel, peau (*pellis*). 12.

Pencez, pensez, 26, 33.

Pers de France, les douze pairs que la légende épique prête à Charlemagne. 28.

Pertuys, trou, ouverture (*pertusus* de *pertundere*). 7.

Petis, petit (*s* final pour la rime). 37.

Peult, peut. (Ce mot semble avoir pris un *l* sous la plume du scribe, par analogie de désinence avec *veult*, bien que l'étymologie, *potest*, proteste contre cette orthographe.) 13.

Peur. « Pour peur de », de peur de. 37.

Piétons, soldats d'infanterie. Cette arme avait beaucoup gagné en importance depuis la formation des grandes compagnies. 29.

Pille. Pille ! se dit à un chien pour l'exciter à se jeter sur le gibier. 30.

Piquiers, soldats d'infanterie armés de la *pique*, qui se composait d'une hampe et d'un fer aigu. 29.

Pisser, répandre. 30.

Plain, *plaine*, plein. 9, 41.

Plains, pleins. 15, 42, 50.

Plaisance, plaisir. 48.

Poëterie, poésie. 50.

Point, ajouté à la préposition « sans » pour en renforcer le sens. « Sans point de doubtance, sans point de fables, » sans aucun doute ; sans fiction. 22, 35.

Pois, poids, importance. 23.

Poix, poids. 16.

Police, autorité. 6.

Pour. « Pour vérité », en vérité. 40.

Potence, appui, soutien (*potentia*). 22.

Pour ce que, attendu que, parce que. 1, 2.

Pourquoy, c'est pourquoi. 23.

Pourvéance, prévoyance (*pro-videre*), action de pourvoir, de se prémunir contre un danger. 16.

Pouvoir (*à*), à discrétion (selon l'étendue de son pouvoir). 14.

Pouvoir sur (verb. neut.), avoir puissance sur. 17.

Povre, pauvre, faible. 26.

Premier (adv.), d'abord (dans le sens du latin *primum*). 36.

Prebstre, prêtre (*presbyter*). 46.

Prèsans, *prèsant*, présent. 10, 25.

Prèsence (*en*), présentement. 20.

Prince, désignation vague de la personne à laquelle le poëte adresse son récit (peut-être le lecteur en général). C'est le titre ordinairement invoqué dans l'*envoi* des ballades du temps. 15, 21, 32.

Prins, [je] pris. 1. — *Print*, [il] prit (passé défini de prendre, lat. *prehendere*). 11, 35.

Pris, prix, récompense (*pretium*). 28.

Prometz, [je] promets. 20.

Prophécie, prophétie sur Charles VIII, que Mᵉ Guilloche prétend avoir traduite du latin. 9.—Texte de la prophétie. 7-9. — Réalisation de la prophétie. 9 et suiv. — Rôle qu'elle attribue à Charles VIII dans la réforme de l'Église. 41.

Propice, favorable. 2, 12.

Propos. « Fait à propos. » Voyez *Faire*. 2.

Prou (adv.), beaucoup (de *pro*). 24.

Prouesse, action d'éclat, vaillance. 7, 24.

PROUVENCE, la Provence, qui n'avait plus alors d'autonomie, ayant été réunie à la couronne, comme il est dit dans l'article suivant. 19.

PROUVENCE (*conte de*). Le roi était comte de Provence, ce comté ayant été réuni à la couronne, en 1481, par Louis XI, en vertu du testament de Charles IV, comte de Provence et duc d'Anjou. Anne de Beaujeu consacra définitivement cette réunion par ordonnance royale du mois d'octobre 1486, du consentement des États de Provence, et malgré les prétentions du duc René de Vaudemont. 39

Psaultier, psautier (*psalterium*). 4.

Pucelles, jeunes filles (*puellæ*). 48.

Pugnir, punir. 46.

Puys, depuis (*post*). 21.

Q

Qu', qui (élidé à cause de la voyelle initiale du mot suivant). 6, 20, 38, 42, 43, 48.

Quant (quando), depuis que. 3. — Quand. 10, 12.

Que, qui. 39.

Querele, motif de plainte, grief (*querela*). 40.

Qui. ce qui. « Qui est une moult belle chose », ce qui est .. 28. — Celui qui. « Qui l'un de vous y soit féris, l'autre le vengeroit. » 8.

Quiconcques. (L'*s* final n'a

poque de l'expédition française, ce titre n'était porté par aucun prince allemand. Le dernier titulaire avait été Maximilien, élevé en 1493 à la dignité impériale par la mort de son père, Frédéric III *le Pacifique*. 5, 7.

ROMME, Rome. 5, 42.

Roy de France. 5, 7. — des Rommains. — 7, — des Grectz. 1, 2, 3, 4, 8, 9, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 32, 40, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

Royal, royal, royale (des deux genres, comme en latin *regalis*). « Maison royal », au lieu de maison royale. 24.

Royaulme, *roiaume*, royaume. 15, 44.

Royne, reine. (Voir *Anne de Bretagne*. 14.

ROYS (LES TROYS), les Mages. 10.

Ruerez, futur de *ruer* (lat. *ruere*), renverser, détruire. 27.

S

S', *se*, pour si. 50.

Sacs. Ce mot indique peut-être ici un vaisseau de transport (sac, récipient). 18.

Saige, sage. 45.

Sainct, *saincte*, saint, sainte. 6, 8, 22.

Sainct des saints (le), le saint par excellence. 8.

San, sans. (Cette orthographe sans *s* final est plus conforme à l'étymologie latine, *sine*.) 25.

Sans. Cette négation est quelquefois renforcée par *point*. (V. *Point*.) 22, 35.

Sang, famille, personnes du même sang (pris collectivement avec la signification du pluriel). 4.

Sapience, sagesse. 10.

Saquement, sac, pillage. 31.

SARNA. Ne serait-ce point *Sarzana*, ville de l'État de Gênes, sur la rivière de Magra? — Peut-être aussi le poëte veut-il parler de la ville de Sarno, vers la source de la rivière de ce nom, dans le royaume de Naples. Mais comment un natif de Sarno serait-il Génois? Dans tous les cas, il y a ici une erreur de Guilloche, car Julien de la Rovère était né à Albizal. (Voir *Ad vincula*.) 43.

Savon, [nous] savons (du verbe savoir; apocope, pour la rime). 11.

Sayne, saine (*sana*). 13.

Sceu, su (de savoir). 45.

Science. savoir-faire, aptitude « Ce ne fut pas... en leur science », ils n'y réussirent pas. 37.

Se, si, conjonct. « Se vous

voulez savoir ». 2. — Ce, cela. « Se me semble », ce me semble. 24.

Secourir (pris substantivement). « Au secourir », au secours. 17.

Seigneurie, domination. 8.

Semeneront, sèmeront (du latin *seminare*, sur lequel on a calqué un verbe *semener*). 5.

Senis (*le mont*), le mont Cenis. 21.

Sens, bon sens, sagesse. 26.

Sequelles, suites (*sequela*, de *sequi*.) 3.

Seur, *seure*, sûr, sûre (*securus*, *a*). 36, 41.

Seurement, sûrement. 15. — en sécurité. 46.

Si (sic), ainsi. 4, 6, 50. — aussi. 28.

Signes, phénomènes. (Il s'agit ici d'un tremblement de terre.) 8.

Sismatê, *sismatêe*, participe passé de *sismater*, faire naître un schisme, diviser par le schisme. 6, 41, 42.

Sixte (*le pape*), Sixte IV. (Voir la note p. 42.) Il avait envoyé contre les Turcs une expédition dirigée par le cardinal Caraffa. — Il mourut le 13 août 1484.

Soubto, sous (emprunté à l'italien *sotto*; lat. *subtus*,. 30.

Soubz, sous (*subtus*). 38.

Soubzmectable, déférant, condescendant. 16.

Soubzmectra, soumettra. (La préposition conserve dans la composition son orthographe propre.) 6, 7.

Souleil, le soleil. 14.

Souliês, souliez (imparf. de *souloir*, avoir coutume, lat. *solere*). 20.

Sourcis, sourcils (mis au féminin pour allonger l'épithète en faveur de la mesure). 3.

Souventes foys, souvent. (De l'adverbe *souvent* on a formé un adjectif usité seulement dans cette locution.) 36.

Souveraine (adj.), noble, illustre. 14.

Souviêgne, souvienne. 28, 30.

Soy. « Avec soy », avec lui. 24.

Stille (pour style), usage. 36.

Subit (adv.), soudain, tout à coup (*subito*). 42.

Subjection, soumission. 37.

Subtiles, légers, agiles. 18.

Superfluse (*chose*), superflue. 9.

Suppos, subordonnés (*suppositi*). 26.

Suriens et Surins, les Syriens. Le poëte enveloppe dans cette appellation, ainsi que dans celle des Turcs, Turcoys, Moros, aussi bien les Turcs, nouvellement éta-

blis dans l'empire grec, que les infidèles de la chrétienté, et même en général tous les ennemis de la France en Italie. 7, 34, 48.

Sus, dessus. 17.

Suyvye, suivie. 2.

Sy, si. « Sans nul sy », sans contestation (à cause du sens dubitatif de cette conjonction). 15.

T

Taiz (*me*), je me tais. 25.

Tantost, aussitôt (tant tôt). 4, 7.

Tard, pris absolument pour le soir (en espagnol *la tarde*). 38.

Tas, nombre, quantité. (Ce mot subsiste encore avec ce sens dans la langue populaire.) 33.

Tel, employé au féminin, à cause de la forme unique en latin (*talis*, des deux genres). 49.

Tenir. « Je tiens », je tiens pour certain, je maintiens. 23.

Tirannité, tyrannie. 49.

Toche, *Toché*, du verbe *tocher*, toucher, travailler. 2, 9.

Toiles, voiles de vaisseau, et navires, par un double trope fréquent (employé ici au masculin). 19.

Tornisse (*il*), ils revinssent, *tournassent*. (Le singulier au lieu du pluriel, pour la rime). 31.

Totellement, totalement, complètement. (Pour la mutation de *e* en *a* et de *a* en *e*, voir *allarent*.) 46.

Touche, de *toucher*, piquer, aiguillonner. 38.

Tousiours, toujours (réduit à ses deux éléments *tous jours*). 6, 16, 46.

Tousiours mais, à jamais (*toujours* et *mais*, magis, désormais). 16.

Tractas (passé défini de *tracter*, tirer, choisir : *tractare*, fréquentatif de *trahere*). 13.

Tracté, traité, récit. 1, 2.

Trahiz. C'est l'infinitif trahir, ainsi modifié pour la rime. On en peut conclure que *r* final, à l'infinitif de la seconde conjugaison, ne se prononçait pas : usage conservé par le peuple. 45.

Traïson, *trayson*, trahison. (La forme qui se trouve dans le poëme se rapproche davantage du type latin, *traditionem*.) 35, 38, 46.

Traistres, traîtres. (L'*s* intercalé n'a aucune raison d'être étymologique, le type latin étant *traditores*. V. *traïson*.) 46.

Transmist, transmit (*transmisit*). 22.

Trestous, tous, sans exception (très tous). 20.

Trousseroys (*je*), je trousserais. 31.

Troys, trois. 5, 10.

Truffer (*se*), se railler (*τρυφή* (?), arrogance; ou *truffe* (?), par une extension dédaigneuse). 30.

Tuarent, tuèrent (de tuer. Cette forme de 3e personne pluriel du passé défini, avec substitution de *a* à *è*, est générale dans l'idiome bordelais, et s'y est conservée jusqu'au XVIIe siècle). 36.

TURC, TURCS, le peuple turc, maître de Constantinople depuis 1453, et sur lequel Charles VIII rêvait de reconquérir l'empire grec, quand il aurait établi sa domination sur l'Italie méridionale. 7, 18, 29.— Ici le nom de *Turc* semble appliqué, par extension, à tous les mécréants, ennemis de l'Église ou de l'occupation française (car Guilloche confond volontiers ces deux intérêts). 10, 19, 21, 24, 34, 48, 50.

TURCOYS, Turcs (dans le sens de mécréants. V. *Turc*). 27.

U

Un', pour *une*. (Élision à cause de la voyelle initiale du mot suivant.) 4, 5, 9, 11.

Ung, un. 7, 13, 33, 34, 49.

Unxion, onction. (Voir X.) 23.

V

VALANCE, Valence (en Espagne), capitale du royaume de ce nom 35.

VALOYS (*le duc de*). V. *Orléans*. 27.

VASPASIEN, Vespasien, empereur romain (69 après J. C.). Il avait, avant son élévation au trône, conquis toute la Judée, à l'exception de Jérusalem. 20.

VENDOSME (*le conte de*), François de Bourbon, comte de Vendôme, dont la sœur avait épousé Jean de Clèves, conte de Nevers. (V. NEVERS.) Il mourut dans cette campagne d'Italie, à Verceil en Piémont, le 2 octobre 1495. 27.

VÉNISSIENS. Les Vénitiens n'écoutèrent point l'appel que leur fait ici le poëte : ce fut cette république qui forma la ligue contre Charles VIII vainqueur de Naples (1495), et qui entraîna la ruine de l'expédition française. 17. — Venise fit aux progrès des Turcs, après la prise de Constantinople, une longue et courageuse résistance (1461 - 1477).

Mais la lutte ne lui fut pas favorable, et elle y perdit successivement plusieurs îles de l'Archipel, notamment Négrepont et les places de la Morée. Dans l'Albanie aussi, dont Venise fut presque complétement maîtresse à la mort de Scanderberg (1467), les Turcs se firent céder Scutari et Croïa en 1479. De nouveaux échecs étaient encore réservés aux Vénitiens dans le XVIe siècle. 18.

Veoir, voir (*videre*). 13, 45. — *Voy*, [je] vois. 24. — *Veoit*, [il] voit. 41. — *Veit*, [il] vit 19. — *Veyrent*, [ils] virent. 37. — *Veu*, vu. 1, 12.

VÊPRES SICILIENNES. (Voir CÉCILIENS). 36.

Vertuz, vertus. 3, 13, 14.

Vespres, le soir (*vesper*). 47.

Veue, vue. 41.

Vien, viens. 30

Villain. *Villaine* (adj.), vilain, vilaine 27 33.

Vindrent, vinrent (*venerunt*.) 10.

Vingte-deux, vingt deux (allongé pour la mesure). 18.

Vingte-huitiesme, vingt-huitième (allongé pour la mesure). 10.

Vingte-quatriesme vingt-quatrième (doit être ramené à cette forme, pour la mesure). 5, 12.

Voir, vrai (*verum*). 13, 45.

Vostre (*la*). « *La vostre correction* » pour votre correction. (Le pronom possessif pour l'adjectif correspondant est un emprunt fait à l'italien.) 2.

Vouloir. *Vouloit*, pour *vouloient*, voulaient (mis au singulier pour la mesure). 37 — *Voulsit*, et *Voulsirent*, [il] voulut, [ils] voulurent. 44, 45. — *Vouldront*, [ils] voudront. 4. — *Vueille*, et *vueillez*, veuille, veuillez. 20, 28, 40, 50.

Vouloir (subst.), volonté. « Son bon vouloir », son bon plaisir. 14. — « Tous d'un vouloir », d'un commun accord 15.

Voyles, voiles « Cent voiles », signifiant cent vaisseaux, par une synecdoque encore employée. 19.

Vray, *e*, vrai, e, 9. — « De vray », certainement. 11.

Vrayement, vraiment. 8.

Vroy vrai. 23.

Vuydez, *vuyder*, vider (la place), se retirer. 33.

X

X. Le son de cette lettre est difficile à définir d'après nos exemples. Nous le trou-

vons tantôt adoúci et remplaçant *ss* ou *c* : *Ambaxadeur*, 44; *Cruxifix*, 7 ; tantôt, au contraire. il est assez dur pour rendre *xc* : *Exité* 50, excité (*excitatus*); ailleurs, il se renforce d'un *c* pour répondre au son grêle de notre *x* équivalent de *cz* : *Excercice*, 6, exercice (*exercitium*). Enfin il remplace la réunion des deux lettres *ct*, dont le son, d'ailleurs, est parfaitement identique devant la finale *ion* : *Unxion* (unctio). 23.

Y

FIN.

ERRATA.

Page 2, vers 4, *tracte*, lisez : *tracté*.

— 20, vers 16, *V*, lisez : *A*.

— 22, vers 2, *trés*, lisez : *très*.

— 50, vers 13, *Nobles bourgeois*, lisez : *Nobles, bourgeois*.

— 52, 2e col., ligne 14, après 34, ajoutez : 38.


LVMIÈRE
ENCORE
PLVS DE
1866

